

LA VALORISATION D'ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES ENJEUX LOCAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Etude du projet Kunz de la Ville de Nyon

Travail de master de Simone Visconti, sous la direction de Nora Mathys, responsable du département des collections, Photo Elysée – Musée cantonal pour la photographie
MAS - ALIS - Octobre 2022

Table des matières

Introduction	1
1 Le projet de valorisation, son contexte et ses défis	6
1.1 Les objectifs du projet Kunz	
1.2 Premiers pas et nouveaux défis : Kunz aux Archives de Nyon	
1.3 L'intégration du projet dans les institutions : innovations et difficultés	
2 Qu'est-ce que la valorisation d'archives ? Continuités et ruptures	14
2.1 La valorisation dans la réflexion archivistique : un champ encore en friche	
2.2 Jalons pour une définition de la « valorisation » et de ses enjeux	
2.3 La valorisation dans le contexte numérique et médiatique	
2.4 Le projet Kunz : des archives « ouvertes » et « en devenir » ?	
2.5 Repenser la fonction des archives et des archivistes	
2.6 Le projet Kunz : valoriser pourquoi, pour qui et comment ?	
3 Les fonds et collections photographiques numériques en ligne : étude comparative	31
3.1 Le choix du corpus d'exemples	
3.2 L'analyse des projets : approche méthodologique et résultats	
3.3 Enseignements et perspectives	
4 Théorie et pratique de la valorisation d'archives photographiques : bilans et solutions	47
4.1 Valoriser : un système circulaire et intégré dans la pratique	
4.2 Valorisation et archives numériques : rôles et perspectives pour les professionnels du patrimoine	
4.3 Le projet Kunz : du concept de valorisation à sa mise en pratique	
Conclusion	56
Bibliographie	57
Annexes	60

Introduction



(Photo : Kunz Louis Charles Adam, Portrait de M. Ed. Piguet)

Abandonnée dans le sous-sol d'un atelier de photographie de Nyon, cette image nous parvient aujourd'hui presque par magie¹. À première vue, l'émotion, comparable à celle décrite par Arlette Farge dans son classique *Le goût de l'Archive*². Un jeune homme sans histoire particulière se tient devant nous, témoignant de son existence, le regard fixe. La proximité qui se crée entre passé et présent est troublante et magique à la fois.

Ensuite, ce sont d'autres détails qui attirent l'attention : la coiffure, les expressions du visage (est-il triste?), les vêtements. En poursuivant son observation, le regard s'éloigne du contenu pour apprécier le contenant : les imperfections du support sont palpables. L'image se laisse envahir par les traces noires telles un corrosif qui avale le portrait et risque de le faire disparaître (est-ce le passé qui reprend ses morceaux échappés ?).

Ces éléments qui dérangent la première vision questionnent et entraînent une

mise à distance : Qu'est-ce qu'une photographie ? Quand et comment a-t-elle pu être prise, dans quelles conditions et par quel moyen technique ? Pourquoi le sujet a-t-il voulu se faire photographier ? Quel sens donner à cette photographie ? Comment ce document a-t-il pu traverser le temps jusqu'à aujourd'hui ?

Les réponses à ces questions sont complexes, et la présente recherche liée au fonds Kunz, détenu par la Ville de Nyon, le démontrera. La « mise à distance » permet la réflexion sur les photographies, leur vie et leurs usages, passés et actuels. Nous proposerons une contextualisation de l'ensemble auquel cette photographie appartient, allant de sa production à sa conservation, avant d'interroger sa mise en valeur.

¹ Nora Mathys souligne comment le hasard conditionne la transmission et la conservation des photographies. Voir MATHYS Nora, « Das visuelle Erbe. Ein Produkt des Zufalls und der Überlieferungsbildung? » in : MATHYS Nora, LEIMGRUBER Walter et VOELLMIN Andrea (éds.), *Über den Wert der Fotografie: zu wissenschaftlichen Kriterien für die Bewahrung von Fotosammlungen*, Baden, Hier+jetzt, 2013, p. 91.

² FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Ed. du Seuil, 1997 (Points. Histoire H233).

Le fonds Kunz

En 1991, le Château de Nyon reçoit en don un lot de 10'000 photographies. Il s'agit de portraits négatifs sur verre, fruits du travail de deux photographes nyonnais, Louis Kunz (1832-1900) et son fils Auguste (1861-1930)³. Le père Kunz a appris la photographie en Italie, à Naples, chez des pionniers de la nouvelle technologie, d'abord chez Alphonse Bernoud⁴ et ensuite dans l'atelier des frères Alinari. Louis Kunz était arrivé là parce qu'il était alors cocher-voiturier⁵. De retour à Nyon, il s'installa comme photographe, tout en transmettant la profession à son fils et à d'autres. Une grande partie du matériel photographique, produit par Louis et Auguste Kunz entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, est restée dans le sous-sol de leur ancien atelier, repris par d'autres professionnels, avant d'être donnée à la Ville de Nyon.

Dix ans après cette donation, un premier projet de restauration et de numérisation a pu démarrer grâce au soutien de Mémoirav (2002-2004). Environ 6'000 négatifs sont alors nettoyés, inventoriés et numérisés. Malgré ce premier élan, le projet est freiné et mis en veille jusqu'à aujourd'hui. En raison du temps écoulé et des changements de personnel au sein du Service de la culture et du Château de Nyon, ces difficultés tout comme les processus adoptés ne sont pas clairement identifiées. On ignore par exemple quels ont été les critères de sélection au moment de cette restauration et numérisation partielle du fonds. Si l'on peut déduire que le choix s'est fondé principalement sur l'état des négatifs, cette hypothèse devrait être confirmée par une évaluation précise.

Aujourd'hui, le fonds photographique Kunz est partiellement inventorié et numérisé dans la base de données interne des trois musées de Nyon, via le programme Micromusée. Selon le responsable du Centre des collections de la Ville de Nyon, Benoît Boretti, cet inventaire est satisfaisant, mais il mériterait d'être vérifié, corrigé et enrichi. Consciente de cette situation, la Ville de Nyon cherche à présent des solutions pour relancer l'ensemble du projet. À cette fin, elle a récemment engagé l'historienne de l'art Catherine Schmutz, spécialiste de l'histoire du patrimoine architectural vaudois et en particulier de la région de Nyon, afin qu'elle élabore un projet tenant compte autant de la conservation que de la valorisation de ce fonds.

Le projet de conservation et de valorisation

Le projet est dans sa phase d'élaboration et de nombreuses questions sont encore ouvertes. Dans l'ensemble, trois grandes étapes d'intervention ont été définies.

Il s'agit en premier lieu de terminer l'inventaire et de numériser éventuellement une partie des négatifs qui ont été écartés lors de la première intervention, ainsi que de conditionner l'ensemble du fonds pour une conservation optimale.

³ Site web du Château de Nyon, url: <https://www.chateaudenyon.ch/fr/page/le-fonds-louis-et-august-kunz-11>. Voir aussi Lieber Vincent, « Le fonds Kunz : un exemple de mise en réseau de compétences », *Memoriav Bulletin*, n° 11, 5/2004.

⁴ Sur les activités de Bernoud à Naples, voir le texte de Cristina Bartolo, sur le site de la Società fotografica Napoletana, url : <https://societafotonapoli.com/alphonse-bernoud/>, consulté le 11.07.2022.

⁵ Sur cette partie, voir les mémoires de Louis Kunz, QUINCHE Nicolas, *Mémoires d'un cocher-voiturier: Louis Kunz (1832-1900)*, Yens sur Morges, Ed. Cabédita, 2004.

La deuxième étape implique l'enrichissement de l'inventaire, notamment avec des informations concernant les personnes photographiées. Ces dernières sont souvent nommées sur les clichés, mais des recherches généalogiques devraient idéalement être entreprises. En effet, le fonds Kunz représente pour Nyon et sa région un instrument très précieux d'investigation historique et sociologique. Les personnes photographiées sont issues de diverses classes sociales. Nombre d'enfants, de nouveau-nés et d'animaux sont représentés. Les métiers sont également mis en scène.

En troisième lieu, il est question de la valorisation du fonds Kunz, sur internet d'une part, et avec des expositions et de la médiation culturelle au Château de Nyon, d'autre part.

Si de nombreux points sont encore à définir, le projet vise à mettre tout en œuvre pour la conservation du fonds tout en encourageant de multiples utilisations dans un temps long.

Le présent travail s'insère dans ce contexte afin d'apporter, avec un regard extérieur, des solutions utiles tout en nourrissant un questionnement général sur les professions patrimoniales (archives et musées) à l'ère numérique. L'étude a suivi deux axes complémentaires : le premier analyse les enjeux et les défis d'un projet de valorisation à l'échelle communale, et le deuxième questionne ces mêmes défis pour l'ensemble des professions patrimoniales, avec un focus sur l'archivistique et la notion de *valorisation*. Le travail entend répondre à deux problématiques entrecroisées, de nature théorique et pratique. La première se focalise sur l'échelle communale et entend étudier l'articulation entre attentes politiques, pratiques institutionnelles, exigences professionnelles et défis techniques (chapitre 1). La deuxième explore les productions théoriques, qu'elles relèvent de l'archivistique, la muséographie ou les sciences sociales (chapitre 2), ainsi que les cas pratiques avec l'analyse comparative de sites Web institutionnels (chapitre 3), afin de comprendre les transformations introduites par le numérique et internet dans les rapports entre institutions patrimoniales et public. En d'autres termes, il s'agira de comprendre comment la théorie et la pratique évoluent et agissent face à l'*irruption* du public dans l'exploitation des archives numériques. Dès lors, une synthèse sur les enjeux de la valorisation et ses impacts professionnels pourra être esquissée, et elle permettra de définir un modèle et des réalisations concrètes pour le projet Kunz (chapitre 4).

1. Le projet de valorisation, son contexte et ses défis

La première étape du projet de valorisation du fonds de photographies Kunz réside en la définition des objectifs et l'analyse de l'institution qui sera en charge du projet¹. La conciliation de deux points de vue différents sera déterminante pour la réussite du projet : les attentes de la Ville de Nyon d'une part, et les exigences scientifiques et professionnelles des personnes qui auront la charge du projet d'autre part. Dans ce premier chapitre, il s'agira de montrer comment la définition des objectifs est à la fois essentielle mais également difficile, car elle soulève des difficultés qui se situent au croisement d'enjeux politico-institutionnels, archivistiques et techniques.

1.1 Les objectifs du projet Kunz

Les objectifs du projet ont été définis par la Ville de Nyon, et plus particulièrement par le Service de la culture. Ils s'inscrivent dans le cadre de sa politique culturelle. Ce sont des objectifs ambitieux qui touchent à divers domaines, allant de la mise à disposition du public et de la médiation culturelle, à la recherche et la divulgation scientifique. Ils impliquent la constitution d'une équipe formée pour l'occasion et un financement particulier.

Avant d'entrer dans le détail de ces objectifs, et de les confronter aux défis d'un projet de valorisation, il est nécessaire de présenter le cadre institutionnel dans lequel prendra forme le projet.

Avec ses 22'560 habitant.e.s, Nyon est la 4^e ville du canton de Vaud (selon les données de décembre 2021)². Au sein de son administration, le Service de la culture occupe une place importante. Il soutient la création artistique et la tenue de manifestations et d'animations culturelles à Nyon et dans la région. Il favorise l'intégration d'œuvres d'art dans l'espace public. Il favorise la recherche, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, au travers des trois musées nyonnais - le Musée du Léman, le Musée romain et le Château de Nyon - dont il assure la gestion. Un centre des collections héberge, conserve et inventorie les objets des trois musées. Le Service de la culture met enfin à l'honneur la littérature à la Bibliothèque de Nyon, répartie sur deux sites pour les adultes et les jeunes publics³.

¹ Selon Cécile Kattmig lors d'une étude préalable pour un projet de diffusion d'un fonds d'images il faut analyser l'existant, à savoir le service, sa structure, son budget et son fonctionnement ainsi que ses dysfonctionnements. Voir KATTMIG Cécile, *Gestion et diffusion d'un fonds d'images*, Paris, ADBS Nathan, 2002 (128), pp. 34-35.

² Les données sont tirées du site web officiel de la Ville de Nyon, url : <https://www.nyon.ch/decouvrir-nyon/nyon-en-bref/chiffres-cle-8577/>, consulté le 5.09.2022.

³ Ville de Nyon, *Rapport de la municipalité au conseil communal sur la gestion durant l'année 2021*, pp. 73-88. Brochure disponible sur le site officiel de la ville, url : <https://nyon.allinone.io/media/document/0/rg2021-impresion-final-web-optimiser.pdf>.

L'ensemble de ces activités est garanti par un budget annuel entre 6 et 7 millions de francs⁴, ce qui représente environ 3 % du budget global de la Ville de Nyon⁵ et équivaut à une dépense d'environ 310 francs par habitant.e⁶.

Dans le panorama des villes suisses, l'investissement dans la culture de Nyon se situe loin derrière les grandes villes comme Genève et Bâle, qui lui consacrent des budgets entre 100 et 300 millions (Genève investit 1377 francs par habitant.e pour la culture⁷), mais il lui permet d'occuper la 11^e place parmi 40 villes de taille comparable, grandes de 20'000 à 50'000 habitant.e.s (selon les données de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2021⁸). La Ville de Nyon est consciente de l'importance de l'investissement culturel pour son développement et son avenir. Le soin apporté par le Service de la culture à bien définir et planifier sa politique culturelle, et surtout à la communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration, témoigne de cette conscience du rôle central et stratégique de ce secteur⁹.

Le projet Kunz s'insère donc dans ce contexte institutionnel, avec ses points forts, sa volonté de valoriser et de faire rayonner l'activité culturelle de la Ville, mais aussi ses faiblesses qu'il s'agira de considérer par la suite.

Le Service de la culture de Nyon est conscient de la richesse, de la particularité et du potentiel du fonds Kunz, source précieuse pour l'histoire locale, mais également pour la recherche historique et sociologique plus large. Il souhaite donc valoriser ce patrimoine à travers un projet d'envergure. Pour ce faire, il a défini quatre axes essentiels d'intervention. Le premier axe relève du domaine scientifique. Le mandataire veut engager une équipe de chercheurs.euses et d'étudiant.e.s de diverses disciplines (histoire, sociologie, démographie, histoire de l'art et de la photographie, etc.) afin de mener des études sur le corpus photographique.

Le deuxième axe concerne le travail d'inventaire, à savoir la vérification, la correction et la mise à jour du travail déjà accompli au niveau de l'indexation des objets dans la base de données.

Le troisième axe se concentre sur la mise à disposition et l'interaction avec le public. Il est question d'élaborer, selon le mandataire, plusieurs événements pour valoriser les photographies Kunz : des expositions, des projets de médiation culturelle et des dispositifs numériques. Le projet devrait également impliquer les habitant.e.s à travers des projets participatifs, notamment avec les descendant.e.s des personnes photographiées.

⁴ Municipalité de Nyon, *Préavis N°2021/17, au conseil communal, Budget 2022*, p. 4. Brochure disponible sur le site officiel de la Ville, url : <https://www.nyon.ch/media/document/0/preavis-17-budget-2022-avec-brochure.pdf>.

⁵ Selon Ville de Nyon, *Nyon culture ! Etat des lieux, axes stratégiques et objectifs, 2021-2026*, Nyon, mars 2021, p. 10.

⁶ La dépense publique moyenne suisse pour la culture est de 363 francs en 2019. Voir *Ibid*, p. 7.

⁷ Simon Hofer Frei, « Les budgets culturels des villes : comparaison », *Avenir suisse*, 14.02.2014, en ligne, url : <https://www.avenir-suisse.ch/fr/les-budgets-culturels-des-villes-en-comparaison/>, consulté le 5.09.2022.

⁸ Office fédéral de la statistique, Union des villes suisses, *Dépenses communales – culture, sport et loisirs, en 2019, 2022*.

⁹ Ville de Nyon, *Nyon culture ! op. cit.*

Le dernier et quatrième axe propose une enquête photographique sur la population actuelle de Nyon et région, ainsi que la création d'une base de données¹⁰.

Les lignes directrices sont claires, le projet est ambitieux, un financement adéquat devrait permettre sa réalisation. Il importe toutefois de souligner les défis auxquels il faudra faire face, d'un point de vue externe et en rapport avec les critères du métier d'archiviste.

Expositions, ainsi que projets de recherche et de médiation culturelle, demanderont un investissement mais ils s'insèrent dans les pratiques courantes de la Ville de Nyon. Les défis majeurs se situent dans tout ce qui relève de l'aspect numérique du projet, de son accès et de sa valorisation. Il s'agira de bien évaluer cette question et de prendre les décisions adéquates, car elles auront des répercussions importantes sur la forme que prendra le projet. Elles dépendront de contraintes techniques, économiques et politiques, en lien avec les attentes de la Ville de Nyon, mais aussi de réflexions épistémologiques et archivistiques. Dans les projets de numérisation et de mise en ligne de collections, Thierry Claerr et Isabelle Westeel ont identifiés cinq grands défis qui relèvent des aspects technologique, économique, juridique, professionnel-organisationnel et scientifique¹¹. Les auteur.e.s soulignent que le défi scientifique est le plus souvent sous-estimé, alors qu'il exige un travail primordial de réflexion en amont des projets, pour bien définir leur contenu, les objectifs et le contexte concurrentiel dans lequel ils s'inscrivent. Cet effort de réflexion scientifique en amont est au centre du présent travail.

1.2 Premiers pas et nouveaux défis : Kunz aux Archives de Nyon

Le fonds photographique Kunz du Château de Nyon déposé au Centre des collections est au cœur du projet. Le Service de la culture veut le valoriser. La phase préparatoire pour la définition du projet menée par Catherine Schmutz a très vite mis en lumière l'existence d'autres photographies Kunz aux Archives communales de Nyon. Ces photographies pourraient enrichir le projet et le modifier en partie, mais également ajouter de nouveaux défis.

La présence « discrète » des photographies Kunz aux Archives communales et cette découverte tardive s'explique en partie par la séparation des entités, qui ne favorise pas les échanges d'informations : les Archives communales dépendent de l'Administration générale, alors que le Centre des collections est lié au Service de la culture. Le fonctionnement des Archives ainsi que l'histoire des photographies Kunz ont également contribué à cette situation.

Les Archives communales de Nyon sont une petite structure qui occupe 700 mètres linéaires¹², et elles sont gérées par une seule archiviste, Mme Elisabeth Bourban-Mayor.

¹⁰ Ces axes ont été définis par la cheffe du Service de la culture de Nyon, Monique Dubey et nous ont été transmis par son adjointe Julie Hauser.

¹¹ CLAERR Thierry et WESTEEL Isabelle, *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2010 (La boîte à outils), p. 11.

¹² Voir le site de la Ville de Nyon, url : <https://www.nyon.ch/nyon-officiel/autorites/archives-communales-1644/>

Malgré les ressources limitées, elle a cherché à moderniser et professionnaliser la gestion des archives¹³. Outre les archives administratives et des archives privées, les Archives communales de Nyon conservent une importante série de photographies, série PH, où se trouvent des photographies Kunz, produites ou ayant appartenu à la famille.

Ces photographies ont une histoire particulière¹⁴. Leur présence aux Archives communales est étroitement liée à l'ancien archiviste de Nyon, Gabriel Jean Champrenaud. Descendant de la famille Kunz, il était le petit-fils de Marguerite Marie Kunz fille du photographe Louis Kunz. Les photographies sont de nature variée : des négatifs, des retirages d'originaux et des copies. Surtout, elles sont partiellement inventoriées. Gabriel Jean Champrenaud a enrichi la collection des photographies de la Ville de Nyon avec celles de sa famille, sans systématique précise. L'inventaire des photographies Kunz est donc en cours d'exécution. Autre point problématique, l'ensemble nommé « collection Champrenaud » est un dépôt et non une donation. La collection est pour l'instant bloquée et non consultable. Des négociations avec la veuve de l'archiviste sont en cours.

À cela vient s'ajouter une série de 80 plaques de verre des Kunz, principalement des photographies de lieux et paysages de Nyon et région. Les plaques de verre ont été offertes aux archives par une autre descendante de la famille, Andrée Kunz (Chollet), belle-fille d'Auguste Kunz.

Ceci représente un ensemble important, car il apporte de précieux témoignages qui documentent le travail des Kunz. Les photographies collectées par les Kunz, par exemple, témoignent à la fois de leurs sources et pratiques d'inspiration que d'un réseau de professionnels européens¹⁵. Les paysages apportent un élément de diversité à l'intérieur du corpus des photographies du Château de Nyon, constitué intégralement de portraits.

Si ces archives sont également significatives pour le projet, elles ajoutent des défis supplémentaires au projet. L'état de la collection Champrenaud et le travail d'indexation, ainsi que celui d'éventuelle numérisation, demandent des efforts que l'archiviste seule ne peut pas fournir en plus de ses tâches ordinaires.

1.3 L'intégration du projet dans les institutions : innovations et difficultés

Le projet Kunz s'insère dans un cadre informatique et institutionnel particulier. Le responsable du Centre des collections, Benoît Boretti, travaille avec un logiciel largement utilisé en France dans le domaine muséal pour le travail d'inventaire et pour des mises en ligne d'objets¹⁶. Le logiciel est assez complet pour une gestion de base mais contient un certain nombre de limites, notamment pour ce qui est de la mise en ligne et l'interopérabilité des photographies. Le responsable a de très bonnes compétences

¹³ SCHURCH Madeleine, « L'archiviste qui dépoussière la mémoire de la Ville de Nyon », *24heures*, 03.05.2016, [en ligne], consulté le 8.09.2022.

¹⁴ Les informations qui suivent ont été récoltées lors d'un entretien avec l'archiviste Elisabeth Bourban-Mayor le 8.09.2022.

¹⁵ Inventaire de la Collection Champrenaud, Archives communales de Nyon. L'archiviste a pu constater une proximité au niveau du style entre les photographies collectionnées et celles des Kunz.

¹⁶ KATTNIG, *Gestion et diffusion d'un fonds d'images*, op. cit., 2002, p. 69.

informatiques, qu'il met au service du Centre des collections, mais il exécute ce travail quand les autres tâches plus immédiates et contraignantes le lui permettent. La situation est encore plus problématique aux Archives communales. L'archiviste s'occupe de numériser des photographies, mais il est pour l'instant impossible pour elle de développer des stratégies de mise à disposition en ligne. L'effort pour l'introduction et la gestion informatisée des archives représente une tâche trop importante et urgente, qui prime sur toute forme de diffusion numérique.

Le bilan du travail de mise en ligne du Centre des collections est globalement positif, selon son responsable¹⁷. Publier une partie des collections en ligne a permis d'augmenter la visibilité des musées de Nyon et de valoriser leurs collections. Selon Benoît Boretti, le public réclame l'accès aux documents numériques, même si cette demande est à relativiser et à mettre en rapport avec la taille et le rayonnement des musées de Nyon. Ce sont surtout les professionnels qui profitent de cette vitrine en ligne dans leurs recherches de documents et d'informations, ce qui facilite leur travail de préparation d'expositions.

Cette offre est aujourd'hui très sélective. Selon le responsable du Centre des collections, une mise en ligne d'une grande partie des objets conservés n'a pas de grande utilité dans le contexte muséal de Nyon et plus largement comme stratégie de communication. Pourtant, il est conscient que la demande va augmenter et que l'offre en ligne est appelée à évoluer en fonction du contexte informatique, notamment du Web sémantique. Selon lui, les limites de l'environnement informatique du Centre des collections se trouvent à ce niveau. Ces limites invitent à une réflexion stratégique pour l'avenir. Le responsable regrette que le programme Micromusée, pour l'instant, ne puisse pas offrir une interface de programmation d'application (API) afin de faciliter les échanges et garantir l'interopérabilité des objets en ligne, une démarche qui est de plus en plus au cœur des projets de mise en ligne¹⁸.

Les problèmes ne s'arrêtent pas là. Pour Benoît Boretti, les limites informatiques ne sont pas uniquement liées à la mise en ligne. Micromusée n'offre pour l'instant pas de programmation full-Web contrairement à d'autres logiciels, un aspect qui risque de poser problème le jour où la Ville de Nyon décidera de renoncer à son propre serveur. Autre limite du logiciel, le manque d'outils complémentaires pour la gestion de l'ensemble des données numériques, nécessaires pour les tâches administratives et le bon fonctionnement de l'institution.

Ces difficultés et ces limites informatiques sont à mettre en relation avec un faible niveau de compétences et de ressources au sein de la commune dans le domaine de la numérisation¹⁹ et par conséquent de la gestion des objets numériques, y compris dans le domaine de la culture. L'intégration du projet Kunz dans ce contexte risque d'être délicate.

Si une politique d'ouverture et d'accès aux photographies numériques devait être mise en place, même partielle, la collection numérique Kunz (aujourd'hui environ 5'000 photographies) occuperait une place énorme au sein des autres collections, créant un déséquilibre dans la plateforme. Sur un ensemble qui se situe entre 80'000 et 100'000

¹⁷ Entretien avec Benoît Boretti, responsable du Centre des collections, du 13.09.2022.

¹⁸ La pratique des grandes plateformes (Memobase, Europeana, Gallica) va dans ce sens. Voir chapitre 3.

¹⁹ Ville de Nyon, *Nyon culture !*, op. cit., p. 19.

objets conservés, 1'971 ont été photographiés ou numérisés, et mis en ligne²⁰. On peut donc mesurer l'ampleur du projet Kunz dans cet environnement.

Dans ce contexte numérique, la particularité des photographies Kunz pose un deuxième problème. Le site du Centre des collections expose et met en ligne des objets uniques, bien qu'appartenant à des collections. Or la mise en valeur des photographies Kunz aura du sens uniquement si elles sont présentées en tant que corpus, comme ensemble homogène qui témoigne à la fois d'une pratique, la photographie, mais aussi d'un ensemble, la population prise en photo. Une valorisation par pièce unique, telle qu'elle est pratiquée dans le site Web, risque de limiter le potentiel et le rayonnement du projet Kunz²¹. Selon le responsable du Centre des collections, cet aspect touche à un problème plus fondamental qui concerne la difficile collaboration entre les diverses branches des métiers patrimoniaux : archives, bibliothèques et musées. Les logiciels également reflètent cet état d'isolement. Dans le cas spécifique de Micromusée, l'intégration de livres et d'objets muséaux est satisfaisante, mais le programme est très limité quand il s'agit de gérer des fonds d'archives et des niveaux en arborescence.

De manière générale, le responsable du Centre des collections est convaincu que le programme informatique actuel et les ressources disponibles ne permet pas un projet de valorisation d'une certaine envergure, notamment en termes de maniabilité et de possibilités de recherches et d'intégration de documents d'archives. Des solutions alternatives s'imposent, voire une redéfinition de la gestion des ressources numériques de la Ville à moyen terme.

Le projet comporte donc des avantages, des risques et des opportunités. La mise en valeur des images numériques demandera un investissement informatique qui pourrait par inciter la commune à poursuivre dans ce domaine. Le projet Kunz est certes exceptionnel par sa richesse et par sa taille, mais il doit être considéré dans une perspective à long terme et en fonction des potentiels projets futurs. C'est donc une réflexion globale sur la politique communale de gestion et conservation d'objets numériques voire de l'ensemble des données numériques qui se pose²². Une analyse qui doit se faire en référence à des pratiques et des normes de référence²³. Au niveau international plusieurs normes et standards existent en matière de traitement, de diffusion et de conservation de données numériques²⁴, notamment le standard OAIS (Open Archival Information System) repris par

²⁰ Voir le site des collections des musées de Nyon, url : <http://collections-musees.nyon.ch/fr/accueil>.

²¹ La pratique courante dans d'autres institutions patrimoniales est celle de la mise en ligne d'un corpus complet ou assez conséquent, et représentatif de la collection/fonds de photographies. Pour une réflexion plus détaillée sur les politiques de valorisation en ligne, voir le chapitre 3.

²² Selon Benoît Boretti, la Ville aurait tout intérêt à introduire une GED dans le domaine des musées afin de rationaliser et améliorer le travail collaboratif, même si cela demande un effort pour le changement et un investissement économique.

²³ Selon Isabelle Weestel il « est de la responsabilité des chefs de projet chargés de monter des applications documentaires de maintenir les données et les métadonnées stables et pérennes. La description, l'indexation et la structuration des documents, expertises des « métiers de la documentation » doivent dépasser le temps du projet et pouvoir s'appuyer sur une réflexion approfondie », in CLAERR et WESTEEL, *Numériser et mettre en ligne*, op. cit., 2010, p. 100.

²⁴ CLAERR et WESTEEL, *Numériser et mettre en ligne*, op. cit., 2010.

Mémoriav dans son guide pour la conservation de la photographie²⁵.

D'après le schéma proposé par Mémoriav, la Ville de Nyon, par ses moyens techniques et ses forces de travail, se situe entre deux modèles : l'OAIS d'une petite institution et celle d'une moyenne. Entre une pratique minimale - préoccupé surtout par les questions de sauvegarde et de conservation, d'intégrité, de catalogage et d'indexation - et une pratique plus développée qui veille à une plus grande intégrité des documents numériques sur le long terme, au moyen d'outils informatiques adéquats, comme les identifiants permanents (PID), et qui se préoccupe de l'accès à ces documents. Les pratiques du Web tendent en effet à imposer la libre accessibilité aux collections et aux bases de données numériques, et surtout les rendre faciles à trouver et intégrées dans des réseaux de données. Cette tendance est introduite par le Web sémantique et les efforts pour garantir l'interopérabilité dans des espaces de plus en plus interconnectés. Dans le cas des archives, c'est la nouvelle norme du Records in Context (RiC) qui invite à cette mise en réseau des données. Dans le domaine des archives photographiques numériques, de nombreuses institutions participent à la diffusion du standard *International Image Interoperability Framework (IIIF)*²⁶. Le site actuel du Centre des collections des musées de Nyon ne permet pas un tel niveau d'interopérabilité pour ses objets numériques²⁷.

Afin de répondre à ces divers défis, le développement du projet Kunz appellera la Ville de Nyon à mettre en place un modèle plus avancé de gestion numérique, notamment en ce qui concerne la pérennisation des documents numériques et pour garantir un accès de qualité aux images. En ce sens, il peut être une occasion à saisir pour introduire de l'innovation, tout en impliquant le risque qu'une fois le changement introduit par les mesures exceptionnelles du projet et son financement ponctuel l'innovation ne puisse pas être garantie sur le long terme par le personnel²⁸.

En conclusion, ce premier chapitre montre que le projet Kunz ne peut pas être abordé en faisant abstraction de son contexte institutionnel. Il est nécessaire de confronter les ambitions du mandataire avec la réalité de la politique numérique de la Ville de Nyon. La mise en perspective de tous les éléments traités, les objectifs de la Ville, le contexte administratif et les enjeux du projet, doit permettre de bien définir les objectifs en évaluant quelle place et quel rôle attribuer à chaque partie du programme de valorisation, et surtout quelle place accorder aux aspects numériques afin de bien prévoir les ressources nécessaires.

Le tableau qui suit donne une vision d'ensemble pour ce travail d'analyse, il énumère les attentes de la Ville et les divers aspects du projet afin de les croiser et d'en évaluer la faisabilité.

²⁵ MEMORIAV, *Recommandations Photo*, Berne, 2017, pp. 40 et suivantes.

²⁶ La base de données audiovisuelle Mémobase de Mémoriav est constituée avec le modèle RiC. Sur les innovations de RiC dans le contexte suisse, voir Merzaghi Michele, « Neue Standards erarbeiten und Informationsnetze bauen - Verbesserung von Dienstleistungen in Archiven durch Normen und Standards », *Arbido*, n°4, 2019, ainsi que les documents produits par le groupe de travail Ensemem de l'Association des archivistes suisse, url : <https://vsa-aas.ch/ressourcen/ensemem/>.

²⁷ Mémoriav recommande en effet de prendre en compte ces questions, voir MEMORIAV, *Recommandations Photo*, op. cit., 2017, p. 52.

²⁸ Question abordée lors de notre entretien avec Roberta Padlina de Mémoriav, le 5.09.2022.

	PROJET KUNZ	VILLE DE NYON	EVALUATION (faisabilité)
OBJECTIFS	Médiation culturelle Expositions Projets participatifs	Rayonnement culturel de la ville Valorisation du patrimoine culturel Favoriser les relations sociales à travers la culture	Ressources et savoir-faire partiellement en place Ressources supplémentaires nécessaires pour la durée du projet
	Projet de recherche (histoire, sociologie, histoire de l'art, etc.)	Encourager la recherche et la connaissance de la réalité historico-sociale de Nyon	Ressources supplémentaires nécessaires pour la durée du projet
	Enrichissement de l'inventaire du fonds Kunz	Préserver/valoriser le patrimoine culturel	Ressources supplémentaires nécessaires pour la durée du projet
	Numériser le reste des photographies Kunz	Préserver/valoriser le patrimoine culturel	Ressources supplémentaires nécessaires pour la durée du projet
	Accès aux images numérisées Interopérabilité	Valoriser le patrimoine culturel Rayonnement culturel de Nyon	Environnement informatique et personnel insuffisant, Nécessité d'un investissement à moyen/long terme
	Collaboration entre diverses entités institutionnelles pour une politique numérique commune	Développer des compétences et favoriser l'innovation	Nécessité d'un investissement à moyen/long terme
	Conservation des images numérisées (haute qualité)	Préserver le patrimoine culturel	En partie déjà assuré

2. Qu'est-ce que la valorisation d'archives ? Continuités et ruptures

2.1 La valorisation dans la réflexion archivistique : un champ encore en friche

La valorisation est aujourd'hui un enjeu de plus en plus important dans la pratique archivistique, et elle est clairement mise en avant par les centres d'archives, aussi bien publics que privés¹. Le concept de « valorisation » est également et largement utilisé dans les médias pour la promotion d'archives dans le cadre d'événements particuliers, comme la création et le dépôt de fonds d'archives, l'édition ou la numérisation de documents². Le terme apparaît aussi souvent dans les intitulés des rencontres professionnelles internationales³.

Cette récurrence significative du concept de « valorisation » dans le langage, aussi bien du métier que des médias, contraste avec la faible production théorique. Le mot n'apparaît pas dans la Multilingual Archival Terminology de l'International Council on Archives (ICA)⁴. Un survol des bases de données de revues scientifiques (*Arbido*, *Archivaria*, *Archives*, *Revue de l'Association des archivistes du Québec*) donne peu de résultats et surtout aucun article qui explicite la démarche de valorisation. En allemand, le concept de « valorisation » n'a pas d'équivalent et on parle de « Vermittlung » (médiation, transmission). La traduction réduit pourtant le champ d'action et la signification du terme français⁵.

Ce manque de définition a pour effet de laisser flotter cette notion dans un champ sémantique large, qui englobe la diffusion, l'accès, la communication et la médiation culturelle, voire l'action pédagogique. Cette polysémie qui semble inhérente au concept de valorisation est confirmée par le *Dictionnaire de terminologie archivistique* édité par les Archives de France. Sous la notice « exploitation et mise en valeur des archives »⁶, ce dernier donne une large palette d'opérations : le catalogage, le prêt ainsi que des activités

¹ La valorisation est évoquée sur le site officiel des Archives cantonales vaudoises (ACV) et apparaît couplée à la médiation culturelle dans le rapport d'activité, voir par exemple ACV, *Rapport d'activité 2021*, Chavannes-près-Renens, 2021, p. 45. Sur le site de l'association Archives contestataires, la valorisation apparaît comme une tâche centrale, voir url : <https://www.archivescontestataires.ch/valoriser>, consulté le 10.09.2022.

² Cet aperçu a été réalisé à travers une recherche dans la base de données de la presse vaudoise Scriptorium de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne BCUL. La recherche a été effectuée avec les mots clés : valoriser et archives.

³ Recherche effectuée sur le site de l'International Council on Archives (ICA), url : <https://www.ica.org/fr/search/site/valoriser?page=1>, consulté, le 10.09.2022.

⁴ Voir le site, url : <http://www.ciscra.org/mat/mat/term/349>, consulté, le 10.09.2022.

⁵ Voir à titre d'exemple, Bos Marguerite, « VSA-Fachtagung 2017 – Archive für alle ! », *Arbido*, n°4, 2017. Dans son compte rendu en allemand de la présentation de l'archiviste français Jean-Yves Le Clerc, Marguerite Bos explique : « In seinem Referat führte er [Jean-Yves Le Clerc] aus, dass es heute weniger um die « médiation », sondern vielmehr um die « promotion » und – schliesslich – um die « valorisation » von Archivgut geht. Diese Begrifflichkeiten spiegeln – auf Französisch fast deutlicher – die neuen Schwerpunkte von archivischer Vermittlung ».

⁶ Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002 (mise en forme par les Archives départementales du Nord, 2007), pp. 5-6.

plus élaborées comme les expositions et l'action culturelle⁷. Les textes de référence en archivistique francophone ne parlent pas de « valorisation des archives », mais surtout de « diffusion »⁸ :

[...] la diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. La diffusion des archives est donc une activité aux multiples aspects, puisqu'elle comprend toutes les relations entretenues par le personnel du centre d'archives avec sa clientèle interne ou externe, et ce, aux trois âges des documents⁹.

Normand Charbonneau insère la « mise en valeur » dans l'opération générale de diffusion, et donc à l'intérieur des politiques d'accès aux archives. Une vision qui n'accorde pas un sens précis et une importance particulière à la valorisation. L'auteur constate toutefois à quel point la diffusion est devenue une tâche importante dans la pratique archivistique¹⁰. Cette tendance est confirmée aujourd'hui par l'entrée en force du numérique et d'internet, qui placent au centre des pratiques du métier les questions liées à l'accès et à la diffusion¹¹.

Dans ce nouveau contexte, le manque de réflexion théorique révèle un décalage qui interroge. Est-ce le signe d'une tension entre l'envie de jouer un rôle clé dans la société, au moment où d'autres acteurs (médiats, maison d'éditions, sites Web, Wikimedia, etc.) s'emparent de la valorisation des archives, et une difficulté à affronter l'environnement numérique, qui impose une remise en question du métier, de ses fondements théoriques, de son rôle et de ses pratiques ?

2.2 Jalons pour une définition de la « valorisation » et de ses enjeux

Dans le panorama des études archivistiques, l'étude de Françoise Hiraux et de Françoise Mirguet fait exception¹². Elle aborde frontalement la question de la valorisation et de ses

⁷ Action culturelle ; Action éducative ; Archivobus ; Atelier ; Catalogue ; Classe d'archives ; Communication avec déplacement ; Condition(s) de reproduction ; Droit de représentation ; Droit de reproduction ; Espaces culturels ; Exposition ; Exposition itinérante ; Locaux ouverts au public ; Musée d'archives ; Prêt ; Public ; Publication de documents ; Publication du service éducatif ; Salle d'activités éducatives et culturelles ; Salle d'exposition ; Salle de conférence ; Service éducatif.

⁸ CHARBONNEAU Normand, « La diffusion » dans COUTURE Carol (éd.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 373. Gilbert Coutaz utilise le mot « valorisation » dans le sens d'activités éducatives et culturelles. Il considère la valorisation comme une branche de la communication, voir COUTAZ Gilbert, *Archives en Suisse: conserver la mémoire à l'ère numérique*, Première édition, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2016 (113), p. 88.

⁹ CHARBONNEAU Normand, « La diffusion » dans COUTURE (éd.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, op. cit., 1999, p. 374.

¹⁰ Ibid., pp. 379-380.

¹¹ COUTURE Carol et LAJEUNESSE Marcel, *L'archivistique à l'ère du numérique: les éléments fondamentaux de la discipline*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 161.

¹² HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.

enjeux pour la profession, et permet de mieux les définir et circonscrire.

Pour Françoise Hiraux, la valorisation est au cœur de l'activité archivistique. Elle la considère comme un service destiné à faire circuler et transmettre l'information, voire à faire circuler des significations. En ce sens, l'auteure insiste sur le fait que la valorisation, activité qui est en constante augmentation au sein des centres d'archives, est plus qu'une simple « mise à disposition »¹³ et qu'il convient de la distinguer de la diffusion¹⁴.

L'analyse de la pratique conduit Françoise Hiraux à des constats importants sur la transformation du métier, qui portent sur le rapport avec le public et les usages des archives :

Un des objectifs prééminents de cette valorisation est de rencontrer les besoins, individuels et collectifs, en matière de mémoire et d'histoire. Il s'ensuit un certain nombre de choses. La première a trait aux collaborations étroites entre les services d'archives et le monde de l'éducation. La deuxième est prise sous le terme général d'animation culturelle qui englobe un grand nombre de pratiques, car désormais il existe un souci appuyé d'atteindre tous les publics, là où ils se trouvent.

De façon plus ou moins corrélée à cet objectif, on assiste à un déplacement d'accent de la valeur strictement informative des documents vers leur potentiel affectif. Ceci se traduit par des choix dont les photographies, les films et l'enregistrement des voix sont les grands bénéficiaires et surtout par une grande inventivité. Aujourd'hui, les archives, cela se lit ensemble et à haute voix, cela se scénarise, se projette, parfois de façon grandiose [...] ¹⁵.

Collaborations, mises en scène, usages multiples, rencontres avec le public et ses besoins sont au cœur de la valorisation. Mais comment définir la place et le rôle des archives et des archivistes dans ce nouveau contexte ?

Les différentes contributions à l'ouvrage de Françoise Hiraux et Françoise Mirguet définissent le périmètre d'action de la profession archivistique et celui de la valorisation. Il importe, dans le cadre de la réflexion sur le projet Kunz, de retenir trois aspects essentiels de leurs propos, liés à l'activité de valorisation d'archives et leurs influences sur la profession.

Diffusion vs valorisation

Premièrement, la nécessité de distinguer la diffusion de la valorisation. En effet, Martine Cardin souligne que ce sont deux activités complémentaires mais différentes qui ont été trop souvent considérées comme interchangeable dans le domaine des archives. La valorisation, selon Martine Cardin, a sa particularité que les études muséales permettent de mieux préciser :

¹³ HIRAUX Françoise, « La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, p. 10.

¹⁴ CARDIN Martine, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, p. 36.

¹⁵ HIRAUX, « La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels », *art. cit.*, 2012, pp. 11-12.

La valorisation y est définie non pas comme un ensemble de moyens et techniques pour présenter de belles pièces choisies, mais comme une intervention véhiculant des propositions pour donner à penser le monde. La valorisation du patrimoine a pour but de produire un gain de connaissances et une transformation d'un sujet. Elle maintient vivantes des significations associées à des biens culturels menacés de destruction ou en perte de pertinence¹⁶.

Cette opération implique une action importante sur les documents d'archives, à savoir la transformation de leur statut, puisqu'il s'agit de les sortir de leur contexte de conservation et de les investir de significations qui transcendent souvent l'objet valorisé¹⁷. Cette opération n'appartient pas uniquement aux acteurs traditionnels de la gestion et de la conservation des biens patrimoniaux, mais également à d'autres agents et secteurs de la culture : l'éducation, l'art, le cinéma, la télévision et les médias, l'édition et plus largement les acteurs privés d'internet¹⁸.

La diffusion quant à elle est plus circonscrite aux archives et poursuit d'autres objectifs :

La diffusion agit sur les biens culturels dont l'actualité et la pertinence ne sont pas à démontrer. Diffuser c'est transmettre et faire circuler des documents dont la valeur est reconnue pour sensibiliser à leur existence et les rendre accessibles dans le but de favoriser leur circulation et leur appropriation collective¹⁹.

Valoriser les archives pour valoriser les archivistes

Le deuxième aspect concerne le rapport entre la valorisation et l'archivistique. Selon Martine Cardin, la valorisation ne fait pas partie des fonctions de l'archiviste, mais il est certain qu'il a un rôle à jouer dans ce champ d'activités²⁰.

Le processus de valorisation consiste en l'insertion de documents du passé, conservés aux archives, dans les dynamiques sociales actuelles afin qu'ils participent activement et positivement au développement de la vie culturelle, sociale et économique de la société²¹. Les archivistes ont, dans ce cadre, un rôle déterminant à jouer dans la collaboration et l'échange avec d'autres acteurs. Un échange dans lequel ils peuvent apporter expertise et compétences pour garantir un certain niveau de qualité dans les projets de valorisation : des documents d'archives bien décrits, inventoriés et conservés, des documents dont l'authenticité peut être certifiée. L'archiviste peut mettre en avant ces tâches de base

¹⁶ CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, p. 36.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Selon Yvon Lemay, la valorisation est une pratique qui peut être définie, au Canada, selon trois axes particuliers d'intervention : les sites internet des institutions patrimoniales, les activités éducatives et culturelles, et pour finir les actions de valorisation qui sortent du cadre traditionnel (médias, cinéma, édition, art, sites internet, expositions). Voir LEMAY Yvon, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, pp. 65-75.

¹⁹ CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, p. 36.

²⁰ Ibid., pp. 39-42.

²¹ Les diverses contributions du livre de Françoise Hiraux et de Françoise Mirguet soulignent l'enracinement social très important des projets de valorisation des archives, tant par la diversité des acteurs impliqués que par l'influence jouée par des thématiques et des besoins sociétaux, de la mémoire individuelle et collective, locale ou nationale, aux enjeux démocratiques.

essentielles pour garantir et faciliter la valorisation des archives, sans oublier d'autres pans de ces compétences, en matière de gestion numérique ou de recherche documentaire par exemple. Cette expertise lui permet de légitimer son travail et sa place dans les actions de valorisation et donc au sein de la société. Comme le rappelle Isabelle Chave, derrière l'envie des archivistes de s'engager avec force dans la valorisation, se cache plus ou moins explicitement l'envie d'une reconnaissance sociale qui parfois semble faire défaut²².

Le rôle de l'archiviste ne peut pourtant pas se limiter à l'exercice d'une expertise. Pour légitimer sa place et son rôle, il doit surtout mieux comprendre les enjeux et les transformations en cours dans le domaine des archives.

Apprendre de la valorisation : les archives et leurs exploitations

Le troisième et dernier point touche au potentiel d'innovation que la valorisation peut représenter pour le métier. Comme le rappelle Yvon Lemay, les professionnels des archives ont intérêt à apprendre à valoriser les archives en même temps qu'ils ont beaucoup à apprendre de la valorisation elle-même²³. Ceci paraît central dans le contexte actuel, car la valorisation implique un nombre important d'acteurs et d'enjeux sociaux, politiques et économiques. Une meilleure connaissance des pratiques de valorisation permet de cerner comment les archives sont exploitées et comment cette activité change dans le temps. Ceci permet de mieux identifier le rôle des uns et des autres et les interactions possibles, entre professionnels, spécialistes, monde académique, médias, artistes et grand public. Cet effort de compréhension invite à penser les archives non pas comme un lieu statique et fermé, mais comme un système d'exploitation vivant et complexe²⁴. Ce changement de perspective est nécessaire afin de relever les défis du numérique et les transformations qu'il impose au monde des archives et plus en général à celui de la culture.

2.3 La valorisation dans le contexte numérique et médiatique

Si la valorisation invite à questionner la profession et ses fonctions, le contexte numérique ajoute à la réflexion des enjeux particuliers. Dans un numéro de la revue *Archives*, sur l'exploitation des archives à l'ère numérique, Martine Cardin, Yvon Lemay et Anne Klein soulignent que les changements, introduits par l'usage de plus en plus important du Web et de l'électronique, apportent autant de bénéfices en termes de valorisation et de diffusion que de problèmes en termes de « nouveaux acteurs, nouveaux lieux d'archivage, nouvelles pratiques »²⁵ :

²² CHAVE Isabelle, « Pourquoi valoriser les archives ? La problématique en 2010 », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012, p. 61.

²³ LEMAY, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », *art. cit.*, 2012, pp. 65 et suivantes.

²⁴ CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, p. 49.

²⁵ CARDIN Martine, LEMAY Yvon et KLEIN Anne, « Avant-propos: L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique », *Archives* 45 (1), 2013, p. 5.

[...] les archivistes sont confrontés à des défis majeurs en termes de mise à disposition des documents dont ils ont la charge : objets de moins en moins tangibles et de plus en plus complexes, nouveaux rapports avec les usagers, changement de temporalités (ex. : immédiateté, urgence et interactivité), passage de la diffusion de l'information à l'accès aux données, droits d'utilisation favorisant le partage et la réutilisation, nouveaux usages des archives à des fins de création, valeur émotive accordée aux documents d'archives, redéfinition des frontières entre le public et le privé, tant au plan individuel qu'institutionnel, passage d'une logique de recherche non plus centrée sur les institutions, mais sur les contenus, etc.²⁶.

Les transformations du métier exigent un effort de réflexion et de positionnement, comme en témoignent les rencontres et les publications scientifiques à ce sujet. Fruit d'un colloque sur l'avenir de la profession, l'ouvrage *L'Archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*²⁷ permet d'identifier trois domaines dans lesquels le numérique impose de défis majeurs : le premier concerne l'identité des archivistes et leur formation, le deuxième la responsabilité des professionnels, et le dernier la place et le rôle des archivistes dans la société.

Les auteurs constatent que le numérique apporte autant de ruptures qu'il confirme l'importance de pratiques consolidées, notamment autour de la conservation matérielle, la fiabilité, la sécurité et l'accès. C'est la valorisation des archives qui invite par contre à des impératifs nouveaux, comme « éduquer, témoigner et cultiver » selon Jean-Marie Yante²⁸. Ces éléments relèvent de la communication des archives, un terrain mouvant sur lequel les archivistes devront s'avancer²⁹.

Un changement important introduit par le numérique réside en la tendance à vouloir ou devoir « fabriquer » des archives par anticipation³⁰. Ceci pose la question essentielle de l'évaluation et des choix concernant la valeur archivistique des documents, dans un contexte de surproduction documentaire³¹.

Le numérique est porteur de nouvelles possibilités enthousiasmantes, tout en soulevant des questionnements et des problématiques, notamment par rapport au volume croissant de documents et leur archivage à long terme³², et face à des enjeux démocratiques³³. Surtout,

²⁶ Ibid., pp. 5-6.

²⁷ SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015.

²⁸ YANTE Jean-Marie, « Les nouvelles responsabilités des archivistes. Éclatement ou repositionnement du métier ? », in: SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2015, p. 96.

²⁹ Ibid., pp. 96-97.

³⁰ Ibid., p. 97.

³¹ CHABIN Marie-Anne, *Archiver, et après ?*, Paris, Djakarta éd, 2007, pp. 60-63.

³² Ibid., pp. 66-69. Voir aussi DUNANT GONZENBACH Anouk et FLÜCKIGER Pierre, « Suivez le lapin blanc ! L'archiviste à la croisée des chemins ? », in: SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2015, p. 45. L'archivage des documents numériques ne constitue pas uniquement un défi technique. Il pose des questions fondamentales sur l'essence même des archives, puisque le Web remet en question des notions comme la rareté par exemple. Voir sur cet aspect PAOLUCCI Claudio, « Archive, patrimoine et mémoire. Un regard sémiotique sur la tiers-mondialisation du savoir à l'ère de la numérisation », in : FREY Valentine et TRELEANI Matteo, *Vers un nouvel archiviste numérique*, Paris [Bry-sur-Marne], l'Harmattan INA éd, 2013, p. 75.

³³ AUDUNSON Ragnar Andreas, ANDRESEN Herbjørn, FAGERLID Cicilie et al. (éds.), *Libraries, archives and museums as democratic spaces in a digital age*, Berlin ; Boston, De Gruyter Saur, 2020.

le nouvel environnement numérique oblige à repenser le rapport entre original et copie, ainsi que nos paramètres et repères élaborés sur les documents papiers³⁴. Dans le domaine audiovisuel, on parle d'excès archivistique, qui porte à un changement matériel, épistémologique, esthétique et économique des archives audiovisuelles³⁵.

Le numérique transforme en profondeur le rapport entre les archives et le public. Internet a favorisé, selon Annaëlle Winand, l'instauration d'une relation plus intime, personnelle et directe avec les archives, ainsi qu'une utilisation plus malléable des documents audiovisuels. Cette transformation des pratiques a conduit à de nouvelles expériences³⁶. Ce glissement vers un usage plus personnel des archives se manifeste également au niveau institutionnel :

Les documents d'archives ne sont plus la seule propriété des institutions archivistiques (ou, du moins, ne sont plus forcément perçus comme tels) et de nombreuses plateformes en ligne prennent des allures de dépôts d'archives. Ces plateformes deviennent le lieu de conservation des documents d'archives qui ne trouvent pas leur place dans les dépôts officiels (archives familiales, films orphelins ou éphémères...)³⁷.

Ces initiatives privées sont le produit de communautés, groupes ou associations qui organisent leurs archives, souvent sans contraintes d'espace. Ceci conduit à un changement important du rapport entre archives et territoire, puisque internet a permis le dépassement des contraintes géographiques³⁸.

La réflexion sur l'avenir de la profession à l'ère numérique porte à questionner le rôle de l'archiviste dans la société. Les différentes contributions de l'ouvrage *L'Archiviste dans quinze ans* témoignent de diverses expériences et points de vue, mais s'accordent toutes sur le besoin d'une plus grande intégration et reconnaissance de l'archiviste dans la société, d'une plus grande collaboration entre archivistes et tenants d'autres disciplines et métiers, et d'une plus grande attention portée aux nouveaux usages des archives. Ce dernier aspect est essentiel : il doit orienter la pratique du métier, le choix et les modalités de mise en ligne des documents³⁹.

Pour faire évoluer les pratiques, les expériences de domaines proches, comme celui des musées, aident à comprendre les transformations induites par le numérique. Les musées, en profonde redéfinition⁴⁰, interrogent mieux que les archivistes les enjeux du numérique dans les relations entre institution et public. Trois éléments émergent de leurs réflexions et expériences. En premier lieu, les nouveaux outils technologiques et en particulier les sites

³⁴ FOURNIER Caroline, « Conserver et valoriser le patrimoine cinématographique aujourd'hui :... », *arbido* (4), 2020. FREY et TRELEANI, *Vers un nouvel archiviste numérique*, op. cit., 2013, p. 12.

³⁵ WINAND Annaëlle, « L'archiviste dans la société numérique : apprendre des pratiques en marge. Le cas du cinéma de réemploi », in : SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2015, p. 73.

³⁶ Ibid., p. 74. Voir aussi FOURNIER, « Conserver et valoriser le patrimoine cinématographique aujourd'hui », art. cit., 2020.

³⁷ WINAND, « L'archiviste dans la société numérique : apprendre des pratiques en marge. Le cas du cinéma de réemploi », art. cit., 2015, p. 74.

³⁸ CHABIN, *Archiver, et après ?*, op. cit., 2007, pp. 30, 121-122.

³⁹ SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise, « Introduction », in : SERVAIS et MIRGUET (éds.), *L'archiviste dans quinze ans*, op. cit., 2015, p. 14.

⁴⁰ BAUJARD Corinne, *Environnement numérique et musées*, Cachan, Lavoisier, 2019.

Web permettent d'établir un nouveau rapport avec le public, à travers une « stratégie relationnelle » qui met l'individu au centre du dispositif⁴¹. Ensuite, le numérique s'impose comme un instrument multifonctionnel qui permet de conjuguer l'action pédagogique avec la communication et le marketing. Il permet d'attirer et de cibler avec efficacité des publics très différents⁴². En troisième lieu, le Web contient une dimension pédagogique complexe mais très riche de possibilités⁴³.

Dans une perspective plus large, comme le rappelle Cédric Boudjema, les technologies numériques sont à la fois médiations et média⁴⁴. Ainsi, les sites Web des institutions patrimoniales sont à la fois des instruments de médiation directe avec le public, et participent à la sphère médiatique d'internet et à ses logiques de communication.

L'étude des médias et des systèmes de communication est donc indispensable pour penser les changements en cours.

Trois phénomènes en particulier permettent de délimiter le cadre dans lequel la valorisation des archives doit se positionner et se définir.

Le premier phénomène concerne la centralité du *récit* : fruit d'un processus de longue durée et favorisé par l'essor et la croissance des médias, notre société est *récitée*⁴⁵, elle produit et consomme un nombre inédit de *fictions*⁴⁶. Dans ce contexte, les images jouent un rôle de plus en plus dominant face à l'écrit, et les émotions prennent le pas sur la compréhension⁴⁷. Ce facteur favorise la personnalisation et l'individualisation des expériences médiatiques⁴⁸.

Le deuxième phénomène, toujours lié à la croissance des médias, s'observe dans une tendance à l'*excès*. Excès de quantités d'informations et de vitesse de circulation⁴⁹. Il s'ensuit de nouvelles manières de consommer les produits culturels et surtout une tendance à la *segmentation* du temps dédié à une activité donnée et donc une diminution de la capacité de concentration⁵⁰.

Le troisième et dernier phénomène porte sur la *polyphonie énonciative et réceptive*. Les médias actuels et internet ont redéfini le schéma classique de la communication. Elle était linéaire et hiérarchique, de l'émetteur via le média vers le récepteur. Elle est aujourd'hui décentrée et multiple. En conséquence, elle n'est plus soumise au monopole des institutions

⁴¹ BOUDJEMA Cédric, « L'éducation muséale en ligne : entre savoir réticulaire, coopération et standardisation », *Les Cahiers du numérique* 15 (1-2), Cachan, 2019, p. 120.

⁴² BOUDJEMA, « L'éducation muséale en ligne : entre savoir réticulaire, coopération et standardisation », *art. cit.*, 2019 ; EIDELMAN Jacqueline, *Inventer des musées pour demain: rapport de la Mission Musées XXIe siècle rapport au Ministre de la culture et de la communication*, Paris, Impr. de la Direction de l'information légale et administrative, 2017, pp. 103-107.

⁴³ BOUDJEMA, « L'éducation muséale en ligne : entre savoir réticulaire, coopération et standardisation », *art. cit.*, 2019.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 120.

⁴⁵ Selon l'expression de Michel de Certeau, cité dans LITS Marc, « "Les nouveaux rapports à l'information. Instantanéité, réseaux, partages..." », in: SERVAIS Paul (éd.), *L'archive dans quinze ans: vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015 (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain 33), p. 49. Voir également les réflexions de Marc Lits à la p. 65.

⁴⁶ PEPPINO Ortoleva, *Il secolo dei media*, Il Saggiatore, 2010, p. 75.

⁴⁷ LITS, « L'archive dans quinze ans », *art. cit.*, 2015, pp. 52-57.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 52.

⁴⁹ LITS, « L'archive dans quinze ans », *art. cit.*, 2015.

⁵⁰ PEPPINO, *Il secolo dei media*, *op. cit.*, 2010, p. 88.

classiques : Etats, journaux, radio et télévision⁵¹. Cette redéfinition du système de communication offre une possibilité de démocratisation de la communication, voire de nouvelles formes de culture et d'intelligence collective - même si l'analyse des pratiques oblige à nuancer ces propos et leur portée effective⁵². Reste que l'éclatement du système communicationnel, malgré ses limites, encourage aujourd'hui de nouvelles formes de participation et de partage des produits culturels qui oblige à repenser les frontières entre culture de masse et culture savante, entre public et privé, ou encore entre rationnel et irrationnel⁵³. Une nouvelle vision des médias s'insinue dans cette redéfinition de la culture, qui invite à les considérer comme des « intermédiaires symboliques collectifs »⁵⁴.

Penser les archives et leur valorisation dans ce temps particulier implique donc le dépassement des frontières professionnelles, et invite à l'ouverture, à l'échange et à la collaboration pour favoriser la création de nouvelles relations avec le public et de nouveaux modes d'exploitation des archives. Tout en restant vigilant face aux limites, aux dérives ou aux problèmes que la participation à l'espace médiatique d'internet peut engendrer.

2.4 Le projet Kunz : des archives « ouvertes » et « en devenir » ?

L'analyse des enjeux du projet Kunz permet de questionner la pratique du métier d'archiviste à travers ce projet⁵⁵. Si demain ce dernier vient à se concrétiser, quelle place sera faite à un archiviste ? Quel sera son rôle ? Aussi, en quoi le projet Kunz sera-t-il emblématique des changements en cours au sein du métier ?

Dans un projet de valorisation s'impose la question centrale de l'exploitation des archives, dans un contexte où divers acteurs et exigences, qu'elles soient politiques ou sociales, participent aux choix et orientent le projet. Dans le cas de Kunz viennent s'articuler les attentes politiques, en termes de rayonnement et de valorisation du patrimoine culturel de la Ville de Nyon, le potentiel scientifique, le contexte institutionnel (musées et archives), sans oublier la question des publics cibles et de leur encrage géographique : local, régional, national voire international. Comme le souligne Martine Cardin : « la définition des archives, leurs usages et leurs fonctions, le déploiement de l'expertise professionnelle ainsi que les sensibilités collectives sont autant de contextes qui orientent les activités sous-tendant l'exploitation des documents »⁵⁶. Ce focus sur l'exploitation permet donc d'interroger la pratique archivistique et ses principes fondamentaux, et d'évaluer dans quelle mesure ils apportent des réponses pertinentes ou au contraire ils nécessitent d'être repensés pour permettre un projet de valorisation.

À l'échelle du projet Kunz s'interroger sur l'exploitation des documents d'archives

⁵¹ LITS, « L'archive dans quinze ans », *art. cit.*, 2015, pp. 57 et suivantes.

⁵² *Ibid.*, pp. 60-61.

⁵³ *Ibid.*, pp. 68-72.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 72.

⁵⁵ Partir de l'étude de cas pour comprendre le contexte, est une démarche mise en avant dans FREY et TRELEANI, *Vers un nouvel archiviste numérique*, *op. cit.*, 2013, p. 34.

⁵⁶ CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, p. 34.

(Archives communales et Centre des collections) implique un changement de perspective. Tout d'abord il faut atténuer un certain nombre de frontières, qui risquent de limiter la portée du projet (séparations institutionnelles, professionnelles et académiques, et aussi entre acteurs du projet et public), pour gagner une vision d'ensemble qui permette d'articuler les différents objectifs du projet. Une nouvelle perspective qui invite à penser les archives comme une institution et un savoir non pas orientés vers le passé, mais vers le futur, comme des archives « en devenir »⁵⁷. Dans ce processus, les archivistes ont un rôle central à jouer, sans pour autant en détenir le contrôle et la direction⁵⁸.

Dépasser les séparations institutionnelles, professionnelles et académiques

Notre regard doit se porter sur les séparations institutionnelles, professionnelles et académiques dont pourrait souffrir le projet Kunz, au vu de la particularité de l'objet qu'il entend valoriser, la photographie, et de sa démarche originale.

Le projet Kunz connaît des séparations institutionnelles, puisqu'il porte sur des documents attachés soit aux collections du Château de Nyon, soit aux Archives communales. Cette séparation semble inhérente à la double nature des collections de photographies, plus nobles et « artistiques » d'un côté (collections du Château) et plus « documentaires » de l'autre (Archives communales), puisqu'il s'agit d'un matériel plus diversifié témoignant à la fois de la vie familiale et professionnelle des photographes Kunz (à l'exception d'une série de photographies de paysages qui pourrait rejoindre esthétiquement les collections du Château).

Une telle distinction de valeurs est problématique car elle repose souvent sur un a priori lié aux particularismes des institutions qui les détiennent et non sur une interprétation de la nature de l'objet photographique. Les musées sont souvent considérés comme les dépositaires des objets à valeur artistique, alors que les archives sont souvent associées à un ensemble d'objets ayant surtout une vocation documentaire⁵⁹. La particularité du médium photographique ne fait qu'augmenter la confusion puisqu'il se situe par définition entre art et document⁶⁰. L'histoire de la photographie, et l'analyse fine du contexte de production des photographies invite à repenser ces séparations et ces interprétations, car l'intention du photographe, dans le cas de Kunz, n'est ni documentaire, ni artistique. Elle

⁵⁷ LEMAY, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », *art. cit.*, 2012. Sur cet vision des archives en particulier KLEIN Anne, *Archive(s), mémoire, art: éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019 ; KETELAAR Eric, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 82 (2), Nanterre, 2006, pp. 65-70.

⁵⁸ Selon Jean-Marie Yante la question de la *leadership* n'est a priori ni exclue ni automatique, mais se pose au cas par cas. L'archiviste doit jouer un rôle dans la mutualisation et collaboration et surtout faire valoir ses qualités et compétences. YANTE, « Les nouvelles responsabilités des archivistes. Éclatement ou repositionnement du métier ? », *art. cit.*, 2015, pp. 91 et suivantes.

⁵⁹ SMITH Frédéric, « La collection, unité archivistique à définir : l'exemple des archives photographiques », *Archives* 40 (1), 2008, p. 17 ; EDWARDS Elizabeth et MORTON Christopher A. (éds.), *Photographs, museums, collections: between art and Information*, London ; New York, Bloomsbury Academic, an imprint of Bloomsbury Publishing Plc, 2015.

⁶⁰ CHARBONNEAU Normand et ROBERT Mario (éds.), *La gestion des archives photographiques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, p. 28. Sur cette question voir en particulier LUGON Olivier, « La photographie, œuvre collective », in : MATHYS, LEIMGRUBER et VOELLMIN (éds.), *Über den Wert der Fotografie, op. cit.*, 2013, p. 73.

émane d'une pratique complexe qui conjugue des motivations économiques, un goût pour la nouveauté technique et une recherche esthétique évidente.

La particularité du médium photographique oblige à repenser la séparation entre les institutions en mettant l'ensemble du fonds à un même niveau de « valeurs », ce qui implique que la séparation des tâches et des rôles soit revisitée, notamment entre archivistes et conservateurs des musées, les uns réfléchissant uniquement en termes de fonds et les autres en termes d'objets.

Pour finir, il s'agit de repenser la séparation entre chercheurs, artistes et grand public. Chacun apporte un point de vue et une réflexion pertinente et complémentaire sur les objets. Le projet de valorisation est perçu comme une action de réactivation et d'utilisation d'objets conservés. Il va mobiliser ces différents acteurs en incitant non pas la sectorisation des expériences mais le partage et l'échange, dans un esprit d'ouverture aux expériences multiples. Si ce propos semble s'inscrire dans les réflexions théoriques exposées plus haut, sa concrétisation soulève un certain nombre de questions. Quelles actions concrètes devront être menées pour donner corps à cette collaboration et cet échange. Comment éviter qu'il ne se limite à une discussion entre professionnels ? Comment éviter de tomber dans un programme de valorisation où les interventions des acteurs se juxtaposent : l'exposition et son catalogue, la publication scientifique, les projets participatifs, les interventions d'artistes, la diffusion en ligne, etc. ?

Une vision globale pour les archives de demain

Le projet Kunz invite l'archiviste à sortir de ses fonctions traditionnelles, pour gagner une vision plus large. Il devra tenir compte de cette pluralité d'acteurs et de points de vue en lien avec les documents historiques, et participer à l'élaboration de solutions de présentation et de diffusion concrètes. La création d'un fonds d'archives numérique, dans le cadre du projet, pourrait alors prendre la forme d'un laboratoire pour expérimenter une nouvelle conception des archives, pensées comme un processus et surtout comme un travail collectif marqué par des pratiques et des besoins socialement, culturellement et historiquement déterminés⁶¹.

L'archiviste pourrait dès lors apporter une expertise sur les documents déjà archivés, sur leur traitement et leur diffusion, mais également penser et enrichir le fonds d'archives existant avec de nouvelles strates d'informations, de documents et d'usages. Pour participer au succès du projet de valorisation, l'archiviste ne devrait-il pas l'aborder comme un fonds d'archives en formation, considérer les archives du projet comme une nouvelle étape des archives du passé pour les prolonger et favoriser les exploitations futures⁶², et initier également la récolte de témoignages, de récits et de documents du présent (albums de photos, témoignages oraux, etc.), qui deviendront les archives de demain ?

Cette démarche qui considère les archives comme étant *ouvertes* et *vivantes*, dans le

⁶¹ KETELAAR, « (Dé) Construire l'archive », *art. cit.*, 2006, p. 68.

⁶² « Penser les archives dans une problématique d'exploitation vivante permet d'articuler les processus dynamiques entrant en jeu dans la mise en valeur. Un approfondissement dans cette perspective conduirait notamment à une meilleure compréhension des relations entre les producteurs/propriétaires, les chercheurs et usagers et les professionnels qui supportent, réalisent ou pilotent les processus de la mise en valeur ». Dans CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, p. 41.

contexte numérique, offre de nouvelles perspectives tout en posant de nouvelles questions, portant notamment sur la définition de ce qui mérite ou non d'entrer dans les archives. Les limites et le tri doivent être précisés afin d'éviter l'écueil de la tendance actuelle à « l'hyperpatrimonialisation »⁶³. Ici encore l'archiviste n'est pas amené à prendre des décisions. Avec une vision globale, il doit encourager le débat et aider à la prise de décision autour des enjeux du numérique. Sa contribution est indispensable pour une redéfinition constante des archives *en devenir*.

2.5 Repenser la fonction des archives et des archivistes

Le projet Kunz marquera un moment des archives et les transformera. Il ne s'agit pas seulement d'une « mise à disposition » des archives. Il permet de réfléchir à leur fonction et de mettre en valeur des aspects qui demeurent souvent loin de la réflexion archivistique.

S'il ne fait pas de doute que le travail sur les documents doit continuer à résider en des opérations essentielles comme l'acquisition, l'évaluation, le tri, le classement, la description, la conservation et la diffusion⁶⁴, ce sont surtout les fonctions et le rôle des archives, ainsi que certains postulats de base de l'archivistique, qui doivent être repensés.

Dans l'ouvrage désormais classique dirigé par Jean-Yves Rousseau et Carol Couture, *Les fondements de la discipline archivistique*, les auteurs donnent une histoire synthétique des archives et les résument à trois fonctions essentielles et contemporaines : elles jouent un rôle administratif, scientifique et culturel⁶⁵. Cette conception est aujourd'hui largement admise et entrée dans les diverses législations concernant les archives. Une vision distincte est portée aux documents, à leurs statuts et à leurs utilisations.

La fonction administrative renvoie à l'usage des documents, dans leur contexte de production et dans le processus d'archivage, selon la logique des « trois âges » ou du *records continuum*⁶⁶.

La fonction scientifique est distincte et porte sur des documents archivés. Elle se situe au moment où des chercheurs-euses interviennent, apportent un regard extérieur et produisent de la connaissance à partir des archives.

La fonction patrimoniale intervient aussi comme une action complémentaire et distincte, car elle vise souvent la sauvegarde de documents différents de ceux de l'administration publique, notamment la vaste masse des archives privées.

L'archiviste doit considérer ces diverses fonctions (administrative, scientifique et culturelle-patrimoniale) pour aborder un même ensemble documentaire pour en évaluer

⁶³ FREY et TRELEANI, *Vers un nouvel archiviste numérique*, *op. cit.*, 2013, p. 79.

⁶⁴ Le travail d'inventaire, aujourd'hui sous forme de base de données électronique - est le cœur du processus archivistique de conservation/valorisation selon Eloi Contesse, BGE.

⁶⁵ ROUSSEAU Jean-Yves, COUTURE Carol et ARES Florence, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994 (Collection Gestion de l'information), pp. 21 et suivantes. Gilbert Coutaz rappelle que la politique européenne attribue 4 objectifs fondamentaux aux archives : prouver (valeur juridique), se souvenir (valeur mémorielle), comprendre (valeur scientifique et en particulier historique) et s'identifier (valeur identitaire). Voir COUTAZ, *Archives en Suisse*, *op. cit.*, 2016, pp. 27-28.

⁶⁶ Voir COUTURE (éd.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, *op. cit.*, 1999, p. 98.

l'importance et la destinée⁶⁷.

Une certaine tension apparaît entre une vision très claire et distincte des tâches et des fonctions archivistiques (dans la pratique, ceci a généré une spécialisation) et l'exercice d'une expertise qui nuance ces distinctions à l'intérieur d'une conception unitaire et objective des archives et des valeurs archivistiques des documents⁶⁸. Cette tension résulte de deux conceptions de la temporalité du processus d'archivage et de son utilisation. Linéaire et marqué par une rupture entre document actif et sort final, dans la pratique, alors que l'analyse archivistique en termes de deux valeurs (administrative - scientifique et culturelle) peut être appliqué à tout moment de la chaîne de vie des documents. La réflexion archivistique arrive à la conclusion que ces deux valeurs sont souvent concomitantes et concurrentielles, et non successives et exclusives⁶⁹, ce qui complique la définition des archives et fragilise les fondements théoriques. Les archives, bien que pensées pour des usages futurs, sont définies à l'intérieur d'une conception tournée vers le passé et dans une temporalité qui leur est propre⁷⁰.

Selon Anne Klein, l'archivistique traditionnelle est confrontée à des limites qu'il convient de dépasser. En effet, les archives ont toujours été définies en fonction du rapport entre geste archivistique et usages des archives (administratif, scientifique et patrimonial ou culturel). Pourtant, les liens qui unissent les usages des documents et la conception de la discipline ne sont jamais explicités, ce qui empêche les archivistes d'en tirer un certain nombre de conséquences⁷¹. Mettre au centre de la réflexion archivistique l'exploitation des archives, et non plus l'activité des archives et archivistes, est la solution préconisée par Anne Klein afin de distinguer la pratique et son périmètre, de la discipline en tant que champ de savoir plus large⁷². Cette perspective permet de repenser un certain nombre de postulats, de dépasser l'opposition entre archivistes traditionnels et post-modernes, et envisager les archives selon trois éléments et temporalités centrales :

[...] en déplaçant le regard du geste archivistique au geste d'exploitation, de l'archiviste à l'utilisateur, il apparaît que, si l'on veut comprendre les archives comme héritage, il est nécessaire de prendre en considération les archives comme trace d'un geste de production documentaire, c'est-à-dire comme ce qui subsiste de ce geste dans le temps. Autrement dit, il faut considérer à la fois le temps des documents (la production des documents : leur matérialité, leur(s) contexte(s) de production et leur contenu), le temps des archives (la constitution d'un ensemble significatif par le geste archivistique) et le temps de leur exploitation (c'est-à-dire le champ de connaissance de l'utilisateur, le contexte d'utilisation des documents et l'interprétation qui en est faite)⁷³.

Voilà une vision plus complexe des archives et de leurs usages, et riche d'enseignements.

⁶⁷ Sur l'évaluation existe une bibliographie très importante, pour un aperçu général voir BUCHHOLZ, Matthias, *Archivische Überlieferungsbildung im Spiegel von Bewertungsdiskussion und Repräsentativität*, Köln SH-Verlag, 2011.

⁶⁸ C'est le cas de la théorie de Schellenberg des deux valeurs reprise et largement adopté par l'archivistique, voir COUTURE (éd.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, op. cit., 1999, p. 102.

⁶⁹ KLEIN, *Archive(s), mémoire, art*, op. cit., 2019, p. 49.

⁷⁰ LEMAY, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », *art. cit.*, 2012, p. 80.

⁷¹ KLEIN, *Archive(s), mémoire, art*, op. cit., 2019, p. 202.

⁷² *Ibid.*, p. 203.

⁷³ *Ibid.*, p. 205.

Elle s'articule sur quatre éléments fondamentaux : les objets, les archives et leurs dispositifs, les contextes et le public⁷⁴.

Quel renouvellement pour la profession ?

L'influence de ces réflexions est difficile à quantifier et à mesurer. Carol Couture reconnaît une influence certaine, même si parfois indirecte des théories postmodernes sur l'archivistique⁷⁵. Le livre de Françoise Hiraux et Françoise Mirguet sur la valorisation témoigne d'une sensibilité nouvelle aux questions de l'exploitation, comme avancées par Anne Klein.

Il importe ici d'en tenir compte et d'en établir la pertinence dans le cadre du projet Kunz.

Les théories critiques et post-modernes, si elles n'engendrent pas de changement radical, ont l'avantage d'introduire davantage de réflexivité et d'ouverture dans la profession.

La réflexivité sur la profession et sur ses objectifs se traduit par une attention portée sur des aspects souvent peu traités par les archivistes, comme l'impact des dispositifs d'archivage et de diffusion, ou encore l'histoire des archives et de ses pratiques. Comme rappelle Eric Ketelaar :

Les contraintes technologiques ne conditionnent pas seulement la structure mais aussi le contenu de l'écriture (la technologie n'est évidemment pas le seul facteur à déterminer la forme et le contenu car les facteurs cognitifs et culturels jouent également un rôle important).⁷⁶

Le choix graphique, le dispositif Web, les systèmes de classement, les descriptions archivistiques sont autant de facteurs, avec les usages, qui déterminent des constructions de sens, dont il convient d'être conscient afin de maîtriser leur mise en place⁷⁷. La réflexivité invite aussi à investir l'histoire des documents et des archives, de la documenter, car Ketelaar souligne que chaque étape et intervention archivistique ajoute le morceau d'une « narration » dont il faut garder une trace :

Qui a créé le document, quand, pourquoi et comment ? Où était-il conservé, dans un coffre ou dans la chambre à coucher ? Qui a utilisé le document pour la première, deuxième, nième fois et quand, pourquoi, comment ? Qui en a déterminé la valeur, quand, pourquoi, comment ? Et ainsi de suite. Toutes ces histoires constituent la généalogie du document, une généalogie plus dynamique et plus effective que la seule histoire du créateur.⁷⁸

L'ouverture et la collaboration s'imposent dans la réflexion archivistique, car elles encouragent des utilisations diversifiées des archives. Elles impliquent un changement de perception des rôles professionnels pour devenir des expériences concrètes. La réflexion théorique invite en effet à modifier la vision du processus de valorisation, non plus comme une tâche parmi d'autres du métier (acquisition, classification, conservation, évaluation, etc.), mais comme le résultat d'un processus complexe qui compte divers acteurs et

⁷⁴ LEMAY, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », *art. cit.*, 2012, p. 81.

⁷⁵ COUTURE et LAJEUNESSE, *L'archivistique à l'ère du numérique*, *op. cit.*, 2014, p. 117.

⁷⁶ KETELAAR, « (Dé) Construire l'archive », *art. cit.*, 2006, p. 68.

⁷⁷ FREY et TRELEANI, *Vers un nouvel archiviste numérique*, *op. cit.*, 2013, p. 10.

⁷⁸ KETELAAR, « (Dé) Construire l'archive », *art. cit.*, 2006, p. 65.

interactions⁷⁹ et qui mobilise l'ensemble des compétences du métier.

2.6 Le projet Kunz : valoriser pourquoi, pour qui et comment ?

Après une première définition des enjeux de la valorisation, il reste encore à répondre à trois questions fondamentales pour préciser les contours du projet Kunz : pourquoi, pour qui et comment ?⁸⁰

Pourquoi valoriser le fonds Kunz ?

La réponse à cette question peut s'appuyer sur quatre arguments. Les deux premiers concernent l'objet lui-même, la collection photographique Kunz et sa valeur esthétique, historique et culturelle. Les deux arguments suivants sont liés à des enjeux sociaux et institutionnels⁸¹.

Il s'agit, en premier lieu, de valoriser une collection d'un intérêt majeur pour l'histoire nyonnaise, mais également pour la compréhension d'un moment clé de la naissance de la photographie. Kunz témoigne et renseigne sur l'introduction et le développement de la pratique de la photographie à Nyon et plus largement en Suisse romande.

En second lieu, les photographies de Kunz présentent un intérêt matériel et esthétique. Le fonds Kunz peut être qualifié de grande collection⁸², par sa taille et sa qualité, et ne devrait donc pas rester « inactif ». La collection doit être mise à disposition et entrer dans le réseau des collections accessibles et valorisées.

La valorisation, comme évoqué précédemment, ne se cantonne pas à un effort de mise à disposition mais implique d'autres opérations, la réactivation des documents à l'intérieur de différents contextes sociaux. Dans le cadre du projet Kunz, la valorisation des photographies doit permettre un travail mémoriel et social, troisième argument de taille. La diffusion et l'exposition des photographies, ainsi que les événements vont créer un lien entre passé et présent. Par ce biais, l'activation des mémoires individuelles et collectives, et le partage d'émotions vont favoriser des liens sociaux, tout en permettant de réfléchir et de penser le temps présent.

Le quatrième argument est propre à l'institution, ses objectifs et ses activités. Le travail de valorisation s'inscrit en effet dans la volonté de la Ville de Nyon d'enrichir la vie sociale par le biais d'activités culturelles, mais également de faire rayonner Nyon. Le projet Kunz est un outil important pour atteindre cet objectif. Le potentiel d'innovation technologique et de savoir-faire, même s'il reste problématique, justifie la mise en place du projet.

Pour qui valoriser le fonds Kunz ?

⁷⁹ CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012, pp. 37-39.

⁸⁰ Les mêmes questions dans CARDIN, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *art. cit.*, 2012.

⁸¹ Sur l'évaluation des photographies et la question de la *valeur* voir MATHYS, LEIMGRUBER et VOELLMIN (éds.), *Über den Wert der Fotografie*, *op. cit.*, 2013.

⁸² Selon le conservateur du centre d'iconographie de la BGE, Eloi Contesse.

Cette question est essentielle afin d'orienter le contenu du projet. Trois typologies de publics peuvent être facilement identifiées. Les habitants de Nyon et de la région, et en particulier ceux qui ont un lien direct ou indirect avec les personnes photographiées. Le projet vise en premier lieu ce public plutôt local, même s'il ne faut pas oublier que l'histoire des populations est très dynamique et que nombre des personnes photographiées pourrait avoir aujourd'hui des descendants bien loin des frontières communales et régionales (sans oublier les personnes d'origine étrangère qui figurent dans le fonds).

Le second public-cible est celui des chercheurs.euses. S'il est d'usage de l'évoquer pour justifier les projets de numérisation et de diffusion, et plus généralement le travail archivistique⁸³, il n'est pas facile de mesurer à l'avance l'impact concret d'un projet sur le monde académique ou les tenants des domaines qui s'y intéresseront. Ce groupe reste divisé en deux parties : d'une part les personnes (professeur.e.s et étudiant.e.s) qui vont être mobilisées dans le cadre du projet pour fournir un travail de type académique, et d'autre part celles qui vont s'intéresser aux photographies Kunz dans le cadre de leurs recherches personnelles. Plus le projet de valorisation sera visible, notamment en ligne, plus il rayonnera dans ce milieu.

Le troisième public-cible réunit les curieux et habitués des activités culturelles, qui suivent les agendas des musées et qui potentiellement seront attirés par les événements de valorisation du projet Kunz. Quelle sera son étendue géographique ? Si le projet Kunz vise portée plus large, il devra réfléchir à sa politique de communication. La qualité du dispositif en ligne pourrait jouer un rôle ici décisif, puisque les projets de valorisation, comme le rappelle l'Agence française du Patrimoine Immatériel de l'État (APIE) dans son cahier pratique, présentent « une réelle opportunité d'ouverture sur le grand public »⁸⁴.

Comment valoriser le fonds Kunz ?

Cette question reste la plus épineuse, car elle implique des aspects concrets du projet qui doivent traduire et matérialiser les points précédents, notamment en ce qui concerne la partie numérique et la mise en ligne du projet. Diverses dimensions entrent en ligne de compte. Il faut en effet définir la partie technique et informatique, le dispositif pour la présentation des documents, ainsi que le choix des contenus. Quel type d'accès à la collection numérique prévoir, total ou partiel, quels documents, textes ou autres éléments mettre en avant pour compléter et enrichir les photographies ? L'articulation entre contenu et dispositif va déterminer le rapport avec le public et les expériences possibles, ce qui impose des choix bien réfléchis en amont⁸⁵. La définition claire et précise du *comment* va déterminer une série d'actions et d'investissements importants pour le projet. L'accent mis sur la recherche et la maniabilité de la base de données numérique impliquera un travail fin de description et d'indexation des images, et des choix informatiques qui puissent garantir ses objectifs. L'accent mis sur la scénarisation et un parcours pédagogique demandera d'investir sur la production de contenus et d'éléments interactifs. Dans la gestion de ces

⁸³ Carol Couture et Normand Charbonneau évoquent à plusieurs reprises dans leurs travaux l'importance de faciliter le travail du chercheur.

⁸⁴ AGENCE DU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'ÉTAT (APIE), « Quelle stratégie pour la valorisation d'un fonds photographique? », *Ressources de l'immatériel. Cahier pratique*, s. d., p. 1.

⁸⁵ Sur ces aspects voir le prochain chapitre.

aspects pratiques, il faudra accorder une place centrale aux questions des droits. Dans ce domaine, les solutions sont conditionnées par un contexte légal en évolution⁸⁶.

Ces choix ne doivent pas dépendre uniquement d'une décision interne, mais ils doivent s'inscrire dans une contextualisation du projet Kunz dans le panorama des collections et fonds photographiques numérisés et mis en ligne. L'analyse de l'existant et la confrontation du projet Kunz, avec ses particularités et ses attentes, vont permettre d'ébaucher des solutions concrètes.

Les deux prochains chapitres apporteront des éléments de réponse. Nous allons procéder à une analyse comparative d'un corpus sélectionné de sites Web qui proposent des collections photographiques numériques (chapitre 3), et mettre en perspective ces exemples pratiques avec les réflexions archivistiques et théoriques du présent chapitre (chapitre 4). Ceci permettra de conclure sur les transformations introduites par le numérique dans le domaine archivistique, sur une conceptualisation de la démarche de valorisation et, pour finir, sur un concept de valorisation numérique pour le projet Kunz ainsi que ses possibles applications concrètes.

⁸⁶ Voir GIZZI Chiara, « Open Licensing et patrimoine.: Enjeux, contraintes légales et opportunités de l'accès numérique dans le contexte des archives et collections spéciales en bibliothèque », *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis* 6 (1), 09.07.2020, pp. 150-181. En ligne: <<https://doi.org/10.18755/iw.2020.8>>.

3. Les fonds et collections photographiques numériques en ligne : étude comparative

Le présent chapitre expose, dans un premier temps, les résultats d'une analyse comparative des portails et sites en ligne qui diffusent et valorisent des fonds ou collections photographiques. Ce travail est destiné à mieux identifier les éléments fondamentaux et les pratiques dans ce domaine d'activité.

Le travail comparatif a impliqué la définition d'un corpus ainsi que des critères d'analyse, dont il s'agira d'explicitier l'élaboration. Le chapitre donnera un bilan de l'analyse, qui montrera les forces et les faiblesses des projets en ligne, et surtout les différences liées aux affiliations institutionnelles. Il en ressortira la richesse, la qualité et la complexité des projets des bibliothèques, un certain retard des archives et un positionnement intermédiaire des musées.

L'analyse comparative apportera une série d'enseignements, à travers trois aspects essentiels : les éléments incontournables, les solutions originales, et les points de vigilance.

3.1 Le choix du corpus d'exemples

Parmi un nombre très important de sites et portails dédiés à des collections photographiques numérisés, un choix s'est avéré indispensable afin d'obtenir un nombre d'exemples limité mais significatif. Le premier tri a porté sur l'échelle géographique. La Suisse a été choisie comme espace homogène (culture professionnelle, cadre légal, moyens financiers des institutions) de référence pour contextualiser le projet Kunz. Des exemples d'autres pays ont été sélectionnés ensuite pour compléter le corpus suisse.

À l'intérieur de l'espace helvétique un deuxième choix a permis de circonscrire le corpus à 7 exemples. Cette deuxième sélection s'est opérée à partir de bases de données et catalogues qui renseignent sur le panorama suisse des collections et fonds photographiques¹.

Le corpus a été constitué à travers trois critères : la richesse de l'institution en matière de fonds/collections photographiques ; la présence de collections/fonds similaires de la collection Kunz, et en dernier la nature institutionnelle. Voici la liste des institutions retenues:

- Le site Web du Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève
- La plateforme E-Pics de l'Ecole polytechnique de Zurich (ETHZ)
- Le portail des collections du Musée national suisse
- Le portail des collections du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel
- La base de données Bild + Ton du Schweizerisches Sozialarchiv

¹ Les bases de données : *Memobase* de Memoriav, url : <https://memobase.ch/fr/start> ; le catalogue de l'ouvrage en ligne photoCH du Büro für Fotografiegeschichte Bern, url : <https://fr.foto-ch.ch/home> et le catalogue des institutions spécialisés conseillés par les Archives fédérales suisses, url : <https://www.bar.admin.ch/bar/fr/home/recherche/conseils-de-recherche/themes/fotos--plaene--film-und-ton-im-schweizerischen-bundesarchiv/fotos-und-fotosammlungen.html>, version du 5.10.2021.

- Le site web des Collections numériques de l'Université de Lausanne
- L'archive virtuel de l'institut indépendant d'histoire rurale AHR

La liste des 7 exemples suisses a été complétée par 2 exemples internationaux, choisis pour leur importance institutionnelle et la richesse de leurs collections numériques :

- La Bodleian digital Library de l'Université de Oxford, Angleterre
- La bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque nationale de France (Bnf)

Deux exemples du milieu académique qui ne sont pas directement rattachés aux institutions patrimoniales (archives, bibliothèques ou musées) ont fait l'objet d'une étude à part. Leur spécificité les différencie des autres exemples, et ils n'ont pas pu entrer dans le corpus pour l'analyse comparative. L'étude de ces deux projets a néanmoins profondément stimulé la réflexion générale et apporté des enseignements précieux.

- Le site plateforme1418.com, de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle en collaboration avec l'Education nationale, le réseau interdisciplinaire Usages Des Patrimoines Numérisés (UDPN) et le Labex Industries culturelles et création artistique (ICCA) de l'Université Sorbonne Paris Nord.
- Le projet PIA (Participatory Image Archive) de l'Université de Bâle, de l'Université de Berne, de la Haute école des arts de Berne et de la Société Suisse des Traditions Populaires.

3.2 L'analyse comparative: approche méthodologique et résultats

L'analyse des sites Web a été effectuée à l'aide d'une grille d'analyse spécialement conçue pour l'exercice². Les critères d'analyse de la grille ont été élaborés à l'aide de discussions avec des professionnels³, ainsi qu'à partir de la littérature spécialisée suisse et internationale : les recommandations pour la photographie de Memoriav⁴, les normes SEPIADES⁵, le Vade-mecum *Prise en main d'un fonds de photographies*⁶, le Cahier pratique de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat (APIA)⁷, les livres de Cécile Kattgnig et

² Voir annexe 1.

³ Eloi Contesse du Centre iconographique de la Bibliothèque de Genève (BGE), Joëlle Borgatta et Roberta Padlina de Memoriav, **Sacha Auderset archiviste des Archives de l'Université de Lausanne, Manuel Sigrist chargé de projet Web et nouveaux médias de Photo Elysée**. Musée cantonal pour la photographie.

⁴ MEMORIAV, *Recommandations Photo*, op. cit., 2017.

⁵ AASBØ Kristin, KLIJN Edwin et SEPIA WORKING GROUP ON DESCRIPTIVE MODELS FOR PHOTOGRAPHIC COLLECTIONS (éds.), *SEPIADES: recommendations for cataloguing photographic collections*, Amsterdam, European Commission on Preservation and Access, 2003.

⁶ LE MEE Isabelle-Cécile et MONDENARD Anne DE (éds.), *Vade-mecum. Prise en main d'un fonds de photographies*, Ministère de la culture, Paris, 2016.

⁷ AGENCE DU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'ÉTAT (APIE), « Quelle stratégie pour la valorisation d'un fonds photographique? », art. cit.

Normand Charbonneau⁸. Les six critères retenus sont :

- La présentation, la qualité graphique et la navigation du site web.
- La qualité des métadonnées. La notion de qualité comprend à la fois tout ce qui concerne le travail descriptif de la photographie, sa matérialité et son contenu, l'indexation ainsi que les enjeux d'interopérabilité.
- La qualité de la recherche. La capacité du site, de la base de données d'offrir divers typologies de recherches, en plein texte, simple et avancée, avec diverses entrées (auteurs, sujets, lieu, date, etc), ainsi que la possibilité de filtrer les résultats.
- La présence (ou non) de parcours thématiques et didactiques, y compris de matériel scientifique élaboré à partir des fonds/collections. Avec une attention particulière à l'organisation des parcours thématiques et leurs publics cibles.
- Les renseignements quant à l'histoire des fonds et/ou des collections et de leur acquisition.
- La politique d'accès y compris la gestion des droits.

La grille d'analyse a permis l'élaboration d'un ensemble de données cohérents et qui a rendu possible des comparaisons et la création de profils types en croisant les résultats des évaluations avec la nature institutionnelle (archive, bibliothèque et musées). Elle a permis aussi d'isoler des tendances, des points forts et des éléments plus problématiques. Pour finir elle a permis d'identifier et apprécier des éléments d'originalité. L'exercice a servi à mieux définir et apprécier les expériences pratiques dans le domaine du patrimoine numérique et a en déduire une série d'enseignements.

Les résultats : différences, forces et faiblesses des institutions patrimoniales

Les résultats mettent en lumière le travail de qualité des bibliothèques. Les moyens à disposition, mais également un savoir faire et une pratique commencée dans d'autres domaines du numérique (livre numérisés, catalogues en ligne), sans oublier une pratique professionnelle orientée vers les utilisateurs-trices, expliquent, en partie, que les bibliothèques ont une politique de mise à disposition et souvent de valorisation plus poussée, bien que, en Suisse, elles ne sont pas les premières institutions de conservation des photographies⁹. Le site Gallica et E-pics, ainsi que la Bodleian Library, sont des exemples emblématiques en terme de richesse des collections, de qualités des données descriptives et d'interopérabilité. Ce sont surtout des grandes bases de données pour la diffusion des objets numériques tout en étant, dans le cas de Gallica, également des plateformes didactiques offrant des parcours thématiques très élaborés.

Les musées et les archives n'offrent pas la même prestation en ligne.

Pour ce qui concerne les archives on est forcé de constater que la mise en ligne est encore rudimentaire, souvent via le logiciel qui gère le catalogue en ligne et qui offre des

⁸ KATTNIG, *Gestion et diffusion d'un fonds d'images*, op. cit., 2002 ; CHARBONNEAU et ROBERT (éds.), *La gestion des archives photographiques*, op. cit., 2001.

⁹ FOTOBÜRO BERN et MEMORIAV, *Fonds photographiques dans les archives, bibliothèques, musées et centres de documentation en Suisse*, Berne, 2014, p. 14.

prestations de recherche et de visualisation très limités¹⁰. La logique archivistique qui privilégie la dimension organique des fonds et leur organisation en niveaux hiérarchiques limite un usage poussé et dynamique des pièces. Les exceptions dans ce domaine en Suisse sont rares, comme la base de données du Sozialarchiv¹¹ ou l'archive virtuel de l'histoire agraire¹², ainsi que des projets ponctuels (qui n'ont pas fait l'objet de l'analyse comparative) de valorisation comme celui de l'archive du photographe tessinois Vincenzo Vicari¹³ ou encore le Fotoarchiv de Mellingen, qui tout en étant un petit portail met en avant des solutions de consultation intéressantes¹⁴.

La particularité des archives, dans le domaine de la mise en ligne, se situe dans leur attention à la dimension organique des documents et la contextualisation historique des fonds et des producteurs de document. Cette sensibilité est clairement visible lorsqu'on compare la présentation des photographies dans le portail des Sozialarchiv avec d'autres sites et bases de données de bibliothèques ou musées. Fait exception le Centre iconographique de la Bibliothèque de Genève qui accorde une plus grande importance à la dimension macro des fonds et collections.

Les musées, bien qu'ils possèdent souvent de grandes collections photographiques, sont moins préoccupés par la diffusion, donc la création de grandes bases de données, mais plutôt par la mise en valeur des pièces. Ce choix se traduit souvent par une offre moins importante en termes de recherche. Les musées investissent davantage dans des démarches plus proches de leurs fonctions premières, la médiation et l'action didactique, à travers des expositions virtuelles et la mise à disposition de matériel didactique. Comme soulignent Elizabeth Edwards et Christopher Morton les musées donnent peu d'importance à l'histoire de leurs fonds ou collections, en particulier photographiques¹⁵, et l'analyse comparative l'a confirmé.

Les logiciels des métiers sont en partie responsables de ces différences dans le traitement des objets¹⁶ (est-ce si vrai ?), qui se répercutent dans la mise en ligne.

3.3 Enseignements et perspectives

Cette première observation générale permet d'introduire une deuxième analyse plus fine et riche d'enseignements pertinents pour la réflexion sur la pratique de valorisation et plus en particulier pour le projet Kunz. Trois éléments en particulier méritent d'être évoqués : les caractéristiques générales et en quelque sorte incontournables, les aspects originaux et pour terminer les points de vigilance. Dans le premier cas, il s'agit des qualités que la plus part des projets possèdent, et que tout projet de mise en ligne doit en quelque sorte respecter. Les points originaux ont été sélectionnés pour leur degré d'innovation et parce qu'ils invitent à explorer le potentiel du numérique. Ils soulignent et confirment

¹⁰ Les Archives du Canton Berne mettent en ligne des photographies via le logiciel ScopeArchiv.

¹¹ Schweizerisches Sozialarchiv, base de données Bild + Ton, url : <https://www.bild-video-ton.ch/>.

¹² Archives de l'histoire rurale (AHR), url : <https://www.histoierurale.ch/afa/index.php/fr/>.

¹³ Città di Lugano, url : <https://www.vincenzovicari.ch/news>.

¹⁴ Comune de Mellingen, url : <https://fotoarchiv-mellingen.ch/>.

¹⁵ EDWARDS et MORTON (éds.), *Photographs, museums, collections, op. cit.*, 2015.

¹⁶ Entretien avec Benoît Boretti du 13.09.2022.

l'importance du rapport entre dispositif visuel et exploitation des archives¹⁷. Pour finir, les points de vigilance (interopérabilité, droits et historique des fonds) sont des éléments importants du point de vue de la littérature scientifique et spécialisée mais présents de manière marginale ou problématique dans les projets analysés, à l'exception des grandes institutions. Ce décalage entre la théorie et la pratique, dans la grande partie des sites Web, invite à ne pas sous-estimer ces aspects et à leur prêter plus d'attention.

Les éléments incontournables

De l'ensemble du corpus analysé ressortent avec force trois éléments essentiels qui se trouvent si non dans la totalité des portails dans un nombre significatifs, notamment dans des institutions de référence.

Il s'agit en premier lieu de la qualité des métadonnées¹⁸. La plus part des collections photographiques ont une très bonne description matérielle, du contenu ainsi que une bonne indexation, même si les musées sont moins performant dans ce domaine. Une qualité descriptive qui a des répercussions directes sur la qualité de la recherche. Il faut néanmoins souligner que par rapport à la littérature spécialisée¹⁹, les photographies présentent globalement une description moins élaborée. Normand Charbonneau préconise pour la description du contenu deux types de procédés, une description en langage libre et par condensation (synthèse) et un deuxième, l'indexation, à travers des mots-clés pris dans le langage libre ou contrôlé²⁰. Les portails et bases de données analysés n'ont pas ce type de description mais plutôt, sauf très rares exception, une utilisation généralisée de mots-clés à la fois pour la description du contenu et pour l'indexation. La quantité de travail qu'implique l'effort de description couplé à un nombre de plus en plus important de documents numérisés, explique le besoin des institutions de trouver des stratégies pour une description efficace, entre profondeur de détails et épargne de temps, parfois en privilégiant la description non pas par pièce mais par groupes homogènes²¹ ou à travers des solutions automatisés grâce à l'intelligence artificielle.

Le deuxième aspect que nombre de sites Web mettent en avant est la possibilité de coupler recherche libre dans des bases de données (sur de grandes quantités d'objets) et parcours thématiques. L'exemple de Gallica et de Europeana sont, en ce sens, le plus riches et instructifs. La variété des outils de recherche ainsi que le nombre de possibilités de parcours thématiques sont très importants. La possibilité d'une recherche par type de procédé photographique est également un point intéressant mis en avant par la plateforme française. Certes Gallica et Europeana peuvent bénéficier de moyens importants, et de personnels expérimentés, ce qui n'est pas le cas pour les institutions plus petites ce qui rend leur travail de mise en ligne plus difficile.

¹⁷ Voir chapitre 2.

¹⁸ Sur cette question voir AASBØ, KLIJN et SEPIA WORKING GROUP ON DESCRIPTIVE MODELS FOR PHOTOGRAPHIC COLLECTIONS (éds.), *SEPIADES*, op. cit., 2003.

¹⁹ CHARBONNEAU et ROBERT (éds.), *La gestion des archives photographiques*, op. cit., 2001 ; KATTNIG, *Gestion et diffusion d'un fonds d'images*, op. cit., 2002.

²⁰ CHARBONNEAU et ROBERT (éds.), *La gestion des archives photographiques*, op. cit., 2001, pp. 124 et suivantes.

²¹ Ibid., pp. 129 et suivantes.

Le dernier point à retenir est la dimension scientifique et éducative. Un nombre important d'exemples illustrent comment cet aspect fait partie des démarches et des stratégies institutionnelles de mise en ligne, souvent autour d'un fonds particulier²². Ici encore les grandes institutions jouent un rôle important (Gallica et Europeana), mais l'action pédagogique, et scientifique, est largement exploitée et mise en avant dans des contextes plus petits, et notamment dans les musées²³.

Les aspects originaux

Hormis une certaine diversité graphique, nombre d'éléments et de fonctionnalités tendent à se retrouver d'un site à l'autre surtout en fonction du type d'institution. Reflet d'une diffusion et standardisation des pratiques et des normes, en partie imposés par les aspects techniques. Pourtant les particularités ne manquent pas. Quatre méritent une attention particulière, car elles invitent à explorer le potentiel créatif du Web, surtout dans la perspective du projet Kunz.

La première solution, est à la fois graphique et archivistique. Il s'agit du site des Collections numériques de l'Université de Lausanne (voir figure 1²⁴). Fruit d'un projet de valorisation qui a mobilisé des professeurs de l'Université de Lausanne et plusieurs contributions de chercheurs internationaux, la collection Reiss a donné lieu à quatre événements différentes : des publications dans la revue *Passé Simple*, mensuel romand d'histoire et d'archéologie, une journée d'étude à l'Université de Lausanne, un film et une conférence-spectacle, et pour finir une exposition au Musée de l'Elysée, aujourd'hui Photo Elysée, Musée cantonal pour la photographie. Evènements que le site conserve et dont on peu, pour une partie encore, en apprécier le contenu. Cette solution d'archivage permet de garder les traces des activités menées dans le cadre du projet de valorisation ce qui enrichit la collection numérique. Cette solution va dans le sens d'une utilisation du numérique et du Web non seulement comme vecteur et vitrine de documents

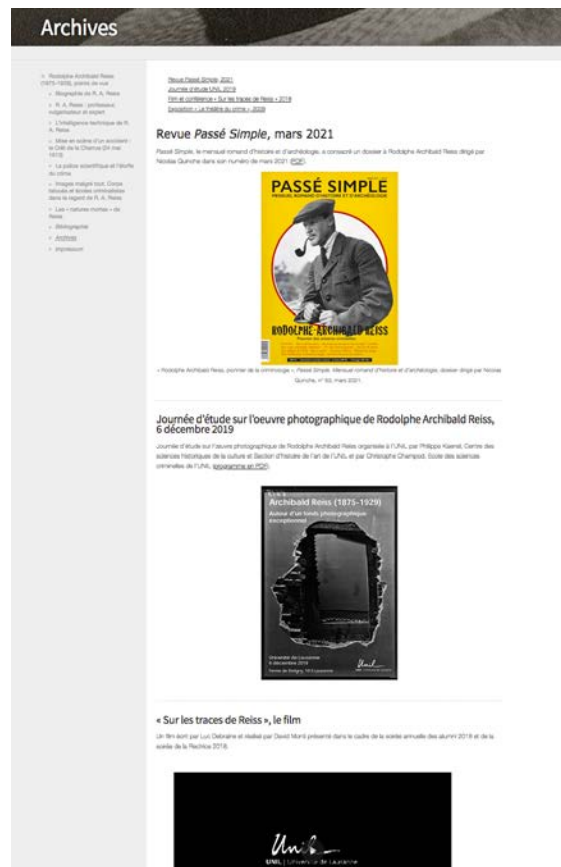


Figure 1, Collections numériques, Unil

²² Par exemple le Catalogue raisonné Eynard du Centre iconographique de la Bibliothèque de Genève. Voir url : <https://bge-geneve.ch/iconographie/catalogue-raisonne/eynard-photographe-catalogue-raisonne-des-daguerreotypes-1840-1855>, consulté le 24.09.2022.

²³ Le Musée d'art et histoire de la Ville de Neuchâtel, propose un parcours pédagogique sur le passé colonial du canton en collaboration avec l'Université de Neuchâtel entre ressources en ligne et exposition *in situ*. Voir url : <https://www.mahn.ch/fr/expositions/recherches-passe-colonial-1>, consulté le 24.09.2022.

²⁴ Collections numériques de l'Université de Lausanne, archives, url : <https://collections.unil.ch/expositions-virtuelles/exhibitions/27-archives>. Consulté le 24.09.2022.

conservés, mais comme espace qui favorise et témoigne les différentes exploitations des archives. Le site archive les divers dispositifs de *narration* qui peuvent prendre forme à partir des documents d'archives²⁵. Le Web devient ainsi un espace où se côtoient les documents, les usages, physiques et virtuels, les interprétations et où pour finir collaborent les divers acteurs, archivistes, informaticiens, graphistes et chercheurs. Reste à déterminer si ces événements ainsi que le site Web, réussissent à sortir de leur encrage académique pour intéresser un public plus large et non universitaire.

Le deuxième aspect retenu s'insère dans la même perspective d'un usage nouveau de l'archivage numérique. Il s'agit du site des Archives de l'histoire rurale (figure 2)²⁶ qui offre deux modes de recherche en parallèle entre deux types de classements aujourd'hui incompatibles dans les archives papiers : le regroupement par fonds et par collection thématique. L'espace numérique permet ici la création d'un nouveau centre virtuel d'archives qui regroupe des documents physiques géographiquement dispersés sur tout le territoire suisse.



Figure 2, Archives de l'histoire rurale, Bern

Cette opération de création « artificielle » s'opère sans abandonner des principes fondamentales, comme le respect du fonds, tout en profitant des avantages offerts par le numérique : la centralisation de l'information sur un domaine précis et selon des critères

²⁵ Sur cette question voir KETELAAR, « (Dé) Construire l'archive », *art. cit.*, 2006. Voir également KLEIN, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, 2019, pp. 218-219.

²⁶ Archives de l'histoire rurale, Arbeitstiere online, url : https://images-histoierurale.ch/arbeitstiere_online/index.php?function=show_static_page&id_static_page=1. Consulté le 24.09.2022.

thématiques²⁷. Ici aussi le numérique offre un espace collaboratif concret entre démarche archivistique et historique.

La recherche interactive ou par un dispositif visuel particulier, est la troisième solution « originale » qui a été retenue. Il s'agit en particulier de la géolocalisation ou la frise chronologique. Ces pratiques sont de plus en plus répandues, mais demandent néanmoins un certain investissement technique et surtout des solutions graphiques adéquates.

Le portail E-Pics de l'ETHZ²⁸, ainsi que le site des Collections numériques de l'Unil offrent des exemples intéressants en ce sens.

Le portail E-Pics (fig. 3) permet non seulement de géolocaliser les images, mais d'activer une prévisualisation directement sur la carte, ce qui rend l'exercice très dynamique.

Les recherches qui filtrent les documents à travers des frises chronologiques sont également une option assez fréquente (fig. 4), même si

la plus part des sites n'offrent pas de solutions visuelles particulière pour ce type de tri. Les Collections numériques de l'Unil²⁹ permettent cette visualisation, qui a l'avantage de sélectionner les documents numériques en fonction de leur distribution et concentration dans le temps. En effet sur la frise chronologique apparaît un graphique qui croise le nombre de documents avec leur date de production.

Une deuxième visualisation originale est offerte par un site institutionnel qui n'a pas été retenu dans le corpus, mais qui mérite d'être cité. Il s'agit du Fotoarchiv de la ville de Mellingen (Argovie)³⁰.

Si le portail de l'archive n'a pas un grand volume de documents, les options de visualisations sont intéressants, la géolocalisation et la perspective chronologique notamment.

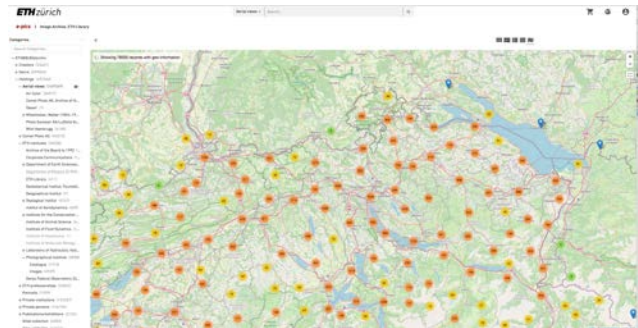


Figure 3, E-Pics, ETHZ

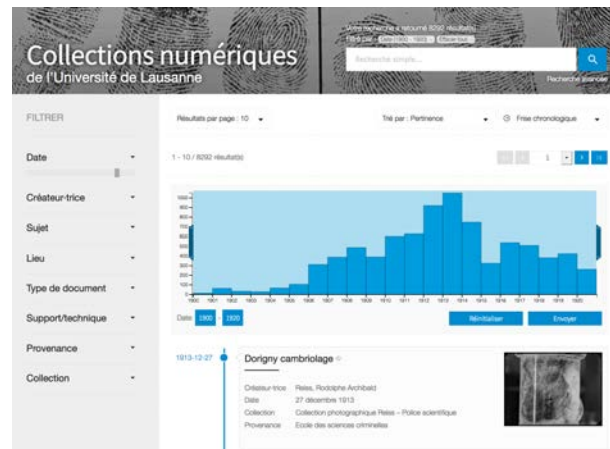


Figure 4, Collections numériques, Unil

²⁷ La collection Reiss de l'Unil permet sur une plus petite échelle le même exercice, puisque les documents de la collection sont conservés dans cinq institutions différentes, les Archives cantonales vaudoises, le musée Photo Elysée, l'Ecole de sciences criminelles, la BCUL et les archives de l'université. Dans le site il est également possible de sélectionner les photographies selon la provenance.

²⁸ Ecole polytechnique fédérale, Zurich, E-Pics, url : <https://ba.e-pics.ethz.ch/main/mapsview/fc=8%3A56494>. Consulté le 24.09.2022.

²⁹ Collections numériques de l'Université de Lausanne, url : https://collections.unil.ch/collection/time?search=&sort=_score&perpage=10&page=1&date-start=1900&date-end=1920#timeline_histogram. Consulté le 24.09.2022.

³⁰ Fotoarchiv Mellingen, Geschichte, url : <https://fotoarchiv-mellingen.ch/building?id=163>. Consulté le 24.09.2022.

Cette solution graphique et de visualisation permet de restituer la profondeur historique des documents qui disparaît dans les archives à la fois papier et numérique. Avec le numérique, et surtout dans des grandes bases de données, les documents tendent à effacer toute épaisseur historique, à la fois pour ce qui concerne la date et le contexte de production, que pour l'historique de conservation. Une dimension qui peut être récupéré par les notices et les données descriptives, mais cela reste un effort intellectuel limité au bon vouloir des utilisateurs. La visualisation chronologique permet au contraire de matérialiser visuellement une dimension abstraite mais centrale : le temps.

Cette visualisation invite pour finir à réfléchir à une des dimensions essentielle des archives, mais peu considérés par les archivistes et l'archivistique, à savoir la rareté, les absences et les lacunes documentaires³¹.

Quatrième et dernière solution qui a été sélectionnée est le dispositif visuel de la Digital Bodleian Library de l'Université d'Oxford³².

Ce dispositif original permet d'articuler en une vision d'ensemble trois éléments centraux : la pièce, l'ensemble auquel elle appartient (album, livre), et la description. Cette solution présente différents avantages, surtout elle permet de mieux faire dialoguer les pièces avec leur corpus d'appartenance. Un exercice que d'autres sites Web traduisent souvent par le rapport texte-image, le texte renseignant sur l'appartenance de l'image à d'autres niveaux d'archivage, parfois à travers un système d'arborescence qui permet de



Figure 5, Fotoarchiv Mellinger

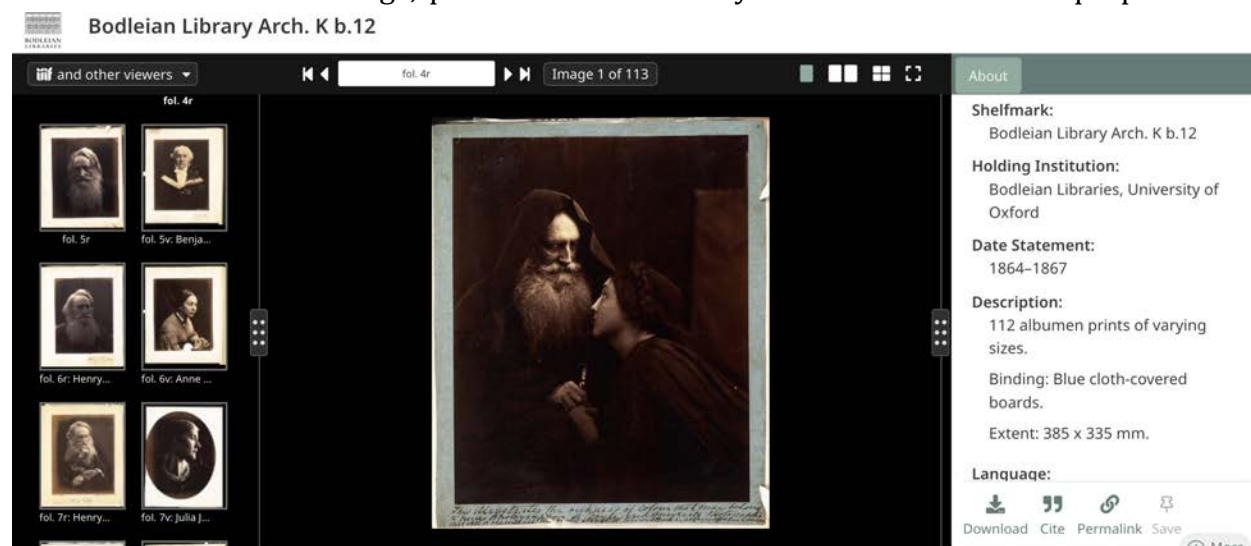


Figure 6, Digital Bodleian Library, Université d'Oxford

³¹ KLEIN, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, 2019, pp. 212–216.

³² Digital Bodleian Library, Université d'Oxford, url : <https://digital.bodleian.ox.ac.uk/objects/bf618ce4-487e-4bf1-9f03-cf728a62bd14/>. Consulté le 24.09.2022.

retourner aux niveaux supérieurs (de la série, du fonds ou de la collection)³³. Ici l'image dialogue avec son ensemble direct et permet une appréhension plus organique d'un corpus photographique. Cette mise en valeur de l'expérience visuelle plutôt qu'intellectuelle, est renforcée par le choix d'une description unique, à droite, qui renseigne sur l'ensemble des photographies. Il s'agit d'une description de qualité, même si elle peut varier selon les ensembles, et qui renseigne sur les éléments essentiels. Une solution qui au final restitue au mieux l'expérience archivistique physique, puisque le site de la Bodleian Library encourage une interaction directe avec les images avec une présence discrète des métadonnées, qui dans une deuxième modalité de visualisation peuvent être totalement masquées. Dans les archives papiers, la consultation des documents se fait également sans intermédiaires d'éléments descriptifs archivistiques, qui sont regroupés dans les inventaires et séparés des documents originaux. C'est l'environnement digital, de la bibliothèque et des archives, qui a intimement associé, même dans la présentation visuelle, l'objet conservé avec ses informations descriptives.

Si cette option est réservée, dans la Bodleian Library, à des corpus déjà constitués et organiques, livres et albums, cette visualisation est riche d'enseignements et pourrait encourager une exploitation et présentation des images non plus isolés mais réinsérés dans des ensembles et corpus, originaux ou artificiels. Un exercice de mise en relation que le protocole IIF encourage³⁴ et qui est de plus en plus adopté par les bibliothèques qui disposent de collections de photographies numériques, notamment Gallica et la Bodleian Library.

Le projet PIA et la Plateforme 1418

Deux projets de valorisation en ligne de photographies méritent une attention particulière. Il s'agit du projet Participatory Image Archive (PIA) des universités de Bâle, Berne, de la Haute école des arts de Berne et de la Société Suisse des Traditions Populaires³⁵ et de la Plateforme 1418 de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle³⁶.

Ces deux exemples bien que très différents dans leurs finalités et leurs contenus ont une série de points communs et de points forts qui permettent d'enrichir l'analyse des phénomènes culturels et patrimoniaux numériques.

Les deux projets ont en effet beaucoup investi dans la réflexion en amont de la réalisation, afin d'articuler le passage de l'objet analogique au numérique en fonction d'attentes et d'objectifs particuliers, didactiques et épistémologiques. Une démarche qui s'articule à travers quatre questionnements fondamentaux : le rapport entre dispositif et expérience du public, le lien entre objet original et copie numérique, les enjeux collaboratifs, et pour finir

³³ Gallica et E.Pics permettent également ce type de visualisation qui fait apparaître ou disparaître les métadonnées. Dans Gallica certains albums ont fait l'objet d'une description par pièce, tandis que d'autres sont répertoriés en tant qu'objets uniques, ce qui impacte sur la visualisation. Dans E-Pics les albums n'ont pas été gardés comme entités uniques. La plateforme Patrinum de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne (BCUL), présente aussi des albums dans leur ensemble, mais la visualisation est moins dynamique et efficace. Voir par exemple Album anglais, Fonds de la Collection iconographique vaudoise, Séries thématiques et topographiques, IC CIV-IMA-7, url : <https://patrinum.ch/record/238797?ln=fr>.

³⁴ Voir le site du consortium International Image Interoperability Framework, url : <https://iiif.io/>.

³⁵ Voir le site du projet, url : <https://about.participatory-archives.ch/fr/>.

³⁶ Voir le site du projet, url : <https://www.plateforme1418.com/>.

la dimension multimédia, à savoir la mise en relation de documents textuels avec les images.

Le projet PIA, financé par le Fonds national suisse (FNS) Sinergia, est dans sa phase de conception qui est au même temps le moment essentiel du projet, puisqu'il s'agit non seulement de réaliser un site Web, mais surtout d'expérimenter de nouvelles formes de collaboration et de conception d'archives numériques³⁷. Le projet a pris forme à partir des collections photographiques de la Société Suisse des Traditions Populaires en partie déjà numérisés et disponible en ligne³⁸. Trois d'entre elles ont été sélectionnées pour un projet pilote qui se veut différent des archives numériques de l'institution. L'équipe du projet PIA n'entend pas constituer des archives en ligne selon les modèles et exemples existants, mais via un effort participatif original et innovateur. Cette démarche quelque part en rupture par rapport à la pratique courante est mise en avant dans le site du projet :

[...] les bases de données ne sont que rarement conçues pour permettre et encourager une utilisation à grande échelle parmi les groupes d'intérêt les plus divers. Nous voulons faire des archives un lieu vivant de génération, de préservation et de transmission du savoir³⁹.

Pour atteindre ces objectifs, le projet PIA a conçu un système complexe d'échanges et de collaborations entre professionnels, chercheurs (Institut d'anthropologie culturelle de l'Université de Bâle, Laboratoire d'humanité digitale de l'Université de Bâle, et la Haute école des arts de Berne pour les questions de design et communication) mais également avec le public. L'ensemble tourne autour de trois notions clés qui en quelque sorte représentent les piliers fondamentaux du projet et guident sa réalisation⁴⁰. Il s'agit de la *Wissenpraktiken*⁴¹, la *transparence* et pour finir l'*ouverture*.

La notion de *Wissenpraktiken* est centrale, et postule que la création, la manipulation et plus en général l'expérience des archives, entre sa conception analogique, sa conservation-restauration, jusqu'à sa mise en forme numérique, produit des connaissances qu'il faut valoriser. Un savoir que les divers acteurs du projets génèrent, (réstaurateurs.trices, informaticien.ne.s, chercheurs.euses, concepteurs.trices du design et public), et qui doivent s'entrecroiser et interagir sans logiques hiérarchiques afin de définir le projet. La possibilité de cet échange participatif est garantie par les deux autres concepts.

La *transparence* d'abord, elle doit permettre à chaque intervenant.e et à l'ensemble du public de prendre conscience du processus de constitution des archives dans tous les domaines d'intervention afin que chacun puisse avoir une idée d'ensemble du travail, et également pour mieux comprendre les cheminements qui ont conduit aux prises de

³⁷ Entretien téléphonique avec Nicole Peduzzi du 29.09.2022.

³⁸ La Société Suisse des Traditions Populaires possède 300'000 photographies dont un tiers est numérisé et disponible en ligne via une base de données. Voir le site de l'institution, url : <https://www.volkskunde.ch/fr/sgv/archive-und-sammlungen/fotoarchiv>, consulté le 29.09.2022.

³⁹ Voir la note « Projet » dans le site du projet url : <https://about.participatory-archives.ch/fr/>, consulté le 29.09.2022.

⁴⁰ L'idée des trois « piliers » n'a pas été explicitée par Nicole Peduzzi, mais elle m'a semblé ressortir avec évidence lors de notre entretien. Dans le site du projet, le groupe met en avant 7 mots-clés (Accessibilité, hétérogénéité, matérialité, interopérabilité, affinités, intelligence artificielle, gestion des biais). Ces divers chapitres peuvent en quelque sorte être regroupés dans les trois « piliers ».

⁴¹ Dans la version française du site du projet, le concept allemand est rendu par « pratiques de connaissance ».

décisions et les choix, par exemple dans la manière de décrire et indexer les images. La transparence est un élément essentiel à la fois pour la création et pour l'usage des archives. La participation repose pour finir sur la notion d'*ouverture*, véritable fédérateur du projet, à la fois état d'esprit qui doit s'instaurer dans le processus, mode de travail et caractéristique finale du projet. L'ouverture d'esprit est nécessaire afin de garantir l'échange et la communication entre les parties, les divers institutions et les collaborateurs.trices du projets. Chaque expert.e doit en quelque sorte sortir de sa zone de confort et de spécialisation académique et s'ouvrir aux autres domaines et métiers, ainsi qu'au public, afin de permettre l'écoute, l'échange et transmettre ses propres réflexions. L'ouverture doit permettre surtout une prise de décision collégiale et non hiérarchique.

Ouverture pour finir dans sa façon de se réaliser et concrétiser. Le projet ne vise pas en effet un produit final, mais plutôt la création par l'expérience et par l'essai, au risque des fausses routes et des échecs. Une attitude qui vise à ne pas enfermer le projet dans des directions rigides, à ne pas imposer aux publics des usages prédéfinies, mais au contraire à poursuivre vers des directions inattendues, à oser des registres nouveaux ou inusuels dans les milieux académiques, comme par exemple l'usage ludique des archives. Pour finir ouverture et transparence des données et dans la transmission et l'héritage du projet, puisqu'il veut encourager la reprise de certaines parties de ces réalisations (modules) par d'autres, et mettre en réseaux les documents numérisées notamment en garantissant l'interopérabilité via le protocole IIIF.

La nature et les objectifs du projet PIA font échos et confirment l'importance d'un certain nombre de réflexions archivistiques exposés au chapitre 2, notamment les injonctions à une nécessaire ouverture et collaboration dans la gestion des projets de valorisation, ainsi que l'idée, exprimé surtout au niveau théorique, d'une inévitable et nécessaire construction sociale des archives. Le projet touche en ce sens un point sensible et problématique des archives, à savoir sa relation avec le pouvoir et les rapports de domination. Les archives sont souvent pris dans une tension entre désirs et promesses d'émancipation collective et dépendance au pouvoirs publiques et au groupes dominants⁴².

La question de la participation est un enjeu majeur dans le contexte numérique et nombre de plateformes et de projets semblent s'engager dans cette voie au nom d'un idéal de construction culturelle collective. Europeana par exemple offre la possibilité au public de créer ses propres collections, et la plateforme encourage les démarches de réappropriation créative et personnelle des documents numériques⁴³. La question est en réalité bien complexe, comme montrent les études des phénomènes participatifs. Sous la même étiquette se déclinent divers exercices participatifs qui définissent diverses formes de relation entre institutions patrimoniales et publics : le simple commentaire, la collaboration encadré et pour finir la création libre et autonome. Surtout les expériences montrent qu'il y a un certain flou entre ce que les institutions considèrent un « bon usage » des documents numériques disponible en ligne et les « mauvais usages », ce qui crispe parfois le rapports entre les pouvoirs publiques, qui continuent d'exercer un certain contrôle sur des documents numériques qui devraient tomber dans le domaine publique, alors que les

⁴² KLEIN, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, 2019, pp. 206–207.

⁴³ Voir le site sous la rubrique « À propos d'Europeana », url : <https://www.europeana.eu/fr/about-us>, consulté le 10.10.2022.

initiatives privés tel que Wikipedia revendiquent une ouverture sans compromis des biens culturels⁴⁴.

Le projet français Plateforme 1418 est différent mais également novateur. Il témoigne de l'importance d'une réflexion sur le rapport entre dispositif et usages des archives numériques afin d'en mesurer le potentiel en terme de création de savoir et de connaissance.

À l'origine du projet, les professeurs Guillaume Soulez et Laurent Véray (Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel à l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle) souhaitent prolonger l'expérience du film de Laurent Véray, *La Cicatrice. Une famille dans la Grande Guerre*, basés sur la correspondance et la production photographique en 1914-1918 de la famille Résal.

L'idée de créer un site Web, n'est alors pas anodine et s'appuie sur une série de réflexions théoriques que Guillaume Soulez a synthétisé dans un article récent⁴⁵. L'enjeu de cet exercice est en effet plus ambitieux que la simple création d'une plateforme de divulgation historique et de mise en avant d'un patrimoine documentaire privés à forte valeur de témoignage. L'ambition première du projet était la mise en place d'un dispositif interactif particulier capable de stimuler la réflexivité de l'internaute afin de l'amener à se questionner non seulement sur un évènement historique, la Première Guerre mondiale, et l'expérience d'une famille, mais surtout sur l'exercice même de l'écriture (numérique) de l'histoire et sur la création d'un archive numérique.

Plusieurs réflexions théoriques et expériences concrètes ont nourrit l'ambition du projet, qui pose au centre de ses questionnements l'utilisateur.trice et ses pratiques délibératoires face à des choix. Les mécanismes de la réception des films documentaires, mais surtout les expériences originales des Webdocumentaires, ont permis à Guillaume Soulez de mieux définir la portée d'un dispositif Web qui offre un parcours de découverte construit autour de choix en arborescence. La nature du Web, et du Webdocumentaire offre en effet un cadre particulier d'expériences aux utilisateurs.trices entre envie de découverte et moments ludiques, deux dimensions qui peuvent s'entremêler lors des expériences du Web. Le nombre de choix peut surtout faire basculer l'utilisateur.trice d'un mode ludique vers un mode de lecture plus exigeante et curieuse.

Fort de ces constats et réflexions, les deux professeurs d'histoire du cinéma, ont imaginé une plateforme qui part l'exercice répété du choix pousse l'internaute à questionner la nature même du dispositif Web, comme créateur de relations, et de réaliser que c'est l'exercice du choix et ses propres modalités de délibérations qui lui permettent de construire des relations et générer une connaissance historique. La plateforme vise ainsi à faire prendre conscience aux internautes leur propre parcours de lecture, ce qui permet des prises de distance face à l'écriture de l'histoire, à la pratique archivistique mais également au présent dans lequel ils sont immergé. Comme le rappelle Guillaume Saulez :

⁴⁴ CASEMAJOR Nathalie, « La participation culturelle sur Internet : encadrement et appropriations transgressives du patrimoine numérisé », *Communication & langages* 171 (1), Paris, 2012, pp. 81-98.

⁴⁵ SOULEZ Guillaume, « Le moment du choix », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (10), 01.01.2017. En ligne: <<https://doi.org/10.4000/rfsic.2682>>, consulté le 14.10.2022.

Pour analyser ce projet nous nous sommes basés sur l'article de Guillaume Soulez et nous avons également eu un entretien téléphonique avec l'auteur.

Le webdocumentaire historique peut nous rappeler que « choisir » entre différentes perspectives et/ou lectures n'est pas une opération elle-même décontextualisée : nous sommes d'un temps donné, et c'est ce temps-là qui oriente nos choix⁴⁶.

À souligner qu'un des objectifs majeurs du site était justement la possibilité de rendre sensible l'expérience des archives, à travers des choix en arborescence à partir des objets numérisés. Une manière pour questionner la matérialité, et fragilité, des objets, leur contexte de production et de conservation.

L'ensemble de ces réflexions a conduit Guillaume Saulez à conclure quant à la nature complexe de l'expérience du choix qui se matérialise dans le clic de l'internaute et dans le contexte du Webdocumentaire d'histoire.

Il est plus facile de se figurer la pointe du clic comme l'aiguille d'une boussole qui nous fait circuler dans des espaces représentés (sur le modèle de la carte) que comme une sorte de point de contact entre temporalités plus ou moins contradictoires, au moins trois en l'occurrence : celle – plus ou moins inaccessible directement, mais à reconstruire – du document numérisé, celle de l'interface qui lui donne une place dans une arborescence (plus ou moins explicite), et celle de l'action de cliquer elle-même (le présent du clic)⁴⁷.

Cette représentation en trois temps contradictoires est directement à mettre en parallèle avec les trois temps archivistiques décrit par Anne Klein au chapitre 2. Ce qui conduit à une série de confirmations. Premièrement qu'on peut comparer la fonction des sites Web avec les archives notamment autour de la notion de *dispositif*. Chacun avec sa propre structure et son offre particulière en terme de parcours balisés⁴⁸. Deuxièmement que l'importance de l'acte personnel et subjectif de lecture et interprétation des documents d'archives en tant que geste de connaissance, invite à repenser la rationalité de l'organisation archivistique, en tout les cas à encourager, à travers l'outil numérique, des nouvelles expérimentations en termes de dispositifs afin de mieux s'accorder avec les exercices d'exploitation et interprétations⁴⁹.

L'expérience de la Plateforme 1418 est stimulante et instructive, même si sa réalisation concrète n'a pas atteint les objectifs de départ. Plusieurs éléments expliquent cette situation. Le site a été créé en collaboration avec l'Education nationale ce qui a généré une certaine tension entre les visées didactiques et les enjeux épistémologiques. Aussi la mise en place d'un Webdocumentaire tel qu'il avait été imaginé demande un investissement de

⁴⁶ Ibid., p. 19.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ KLEIN, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, 2019, p. 224.

⁴⁹ Les théories *post-modernes* ont encouragé des travaux archivistiques qui remettent en cause un certain nombre de principes classiques : l'idée que les documents historiques puissent *témoigner* objectivement d'une certaine *vérité historique*. Voir chapitre 2. Dans la discipline historique les postulats positivistes d'une histoire-vérité construite à travers l'accumulation des sources, a été abandonné depuis longtemps. L'histoire est pensée comme le produit d'interprétations et questionnements sur les sources. Les études littéraires surtout invitent à considérer la centralité et l'importance de la *réception*, multiple et varié des œuvres. Un nombre importants d'études a confirmé la richesse de cette perspective sur la réception et les réappropriations, notamment les travaux de Roger Chartier, de Carlo Ginzbourg, Michel de Certeau, et des *cultural studies*. Sur la question de l'objectivité voir Noiriel Gérard, « Objectivité » dans DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et al., *Historiographies: concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, pp. 792-801.

temps, d'énergies et d'argent très important, ce qui a eu un impact sur sa réalisation. Ceci explique aussi la presque disparition de ce modèle éditorial en ligne ces dernières années. Aujourd'hui le site a été construit autour des objets fondamentaux des archives familiales : les carnets, les photographies et les lettres. Les carnets fonctionnant de point de départ chronologique pour démarrer différentes explorations à travers les personnes, les lieux, les documents ainsi que par un choix thématique. Cette articulation et entrecroisement de diverses typologies de sources et de choix de recherche est le point fort et original du site. Le bilan final reste donc très positif et l'exercice doit certainement stimuler d'autres expériences similaires au futur, même si comme souligne Guillaume Saulez, la plateforme mériterait aujourd'hui d'avantage d'ouverture et de liens vers l'extérieur.

Les points de vigilance

Si les plateformes digitales comme Gallica, E-Pics, Europeana et la Bodleian Library sont des exemples stimulants et de qualité dans pratiquement tous les domaines analysés. Les institutions suisses plus modestes ont parfois plus de difficultés à respecter l'ensemble des recommandations, notamment celles de Memoriav⁵⁰ et de participer aux innovations dans le domaine du numérique. De l'analyse comparative ressortent un certains nombres de points problématiques qui doivent faire l'objet d'une réflexion préalable à tout projet de valorisation.

Le premier est celui de l'interopérabilité et du partage des images, enjeu qui sera de plus en plus important dans le futur. À l'état actuel, peu d'institutions suisses, parmi celles analysés, offrent des solutions satisfaisantes en ce domaine. À titre d'exemple, la Suisse fourni encore peu de documentation digitale à la plateforme Europeana comparé aux autres pays⁵¹. Les analyses des comportements des utilisateurs signalent pourtant que ces plateformes d'agrégation comme Europeana e Wikipedia ainsi que les réseaux sociaux sont de plus en plus fréquentés tandis que la consultation des sites institutionnels connaîtra probablement une diminution dans le futur⁵². Au niveau Suisse il faut néanmoins saluer l'effort de Memoriav et sa plateforme Memobase⁵³, qui s'efforce à la fois de centraliser les documents audiovisuels suisses afin d'améliorer l'accessibilité à ce patrimoine, au même temps que de répondre aux exigences d'interopérabilité, d'échange et d'accès aux données au niveau international⁵⁴.

La question des droits est également un point sensible. Nombre d'institutions continuent

⁵⁰ MEMORIAV, *Recommandations Photo*, op. cit., 2017.

⁵¹ Sur la plateforme, il est possible de sélectionner la quantité de documents que chaque pays fourni à Europeana. La Suisse se place ainsi à la 29^e place sur 44 pays, avec 60'156 documents contre les 9'169'131 des Pays-Bas. Voir <https://www.europeana.eu/fr/search?page=1&query=&view=grid>. Consulté le 25.09.2022.

⁵² Données de l'enquête Enumerate, cité dans GIZZI, « Open Licensing et patrimoine. », art. cit., 2020, pp. 170-171.

⁵³ Memoriav, Memobase, url : <https://memobase.ch/fr/start>.

⁵⁴ D'après un échange par vidéoconférence avec Roberta Padlina, collaboratrice dans le projet Memobase, du 5.09.2022. À ce sujet voir les informations sur le site de Memoriav, « À propos de Memobase », url : <https://memobase.ch/fr/info-memobase/Quelles-donn%C3%A9es-contenues>, consulté le 25.09.2022.

d'appliquer des droits ou des restrictions sur des photographies historiques même après la fin du délai de protection légale, ou adoptent des politiques ambiguës. Ces pratiques ont été dénoncées. Les études et les enquêtes montrent que l'adoption d'une politique d'ouverture et d'accessibilité a des retombés positives sur les institutions⁵⁵.

Le dernier point problématique réside dans l'historique du fonds ou des collections. Un aspect encore pas assez mis en avant dans les sites web institutionnels, notamment des musées, comme évoqué avant. Cette dimension est non seulement indispensable à titre informatif, mais s'avère une démarche essentielle pour retracer l'histoire des documents d'archives, ce qui permet d'enrichir notre connaissance, nos analyses et interprétations de ces objets⁵⁶. À ce niveau il convient d'insister sur le fait que les projets de valorisations devraient idéalement à la fois encourager un usage renouvelé dans le présent des documents, et donc promouvoir une transformation dynamique des archives, tout en gardant une trace et une mémoire du passé des documents et leurs anciens usages, comme préconisé par Ketelaar⁵⁷. Ce qui pose un certain nombre de défis en terme de solutions concrètes pour éviter que la dimension historique finisse relégué à une note écrite et une simple catégorie descriptive, mais soit une partie importante du projet de valorisation.

L'analyse comparative du corpus d'exemples suscite une dernière réflexion sur l'articulation entre la théorie (chapitre 2) et les études de cas pratiques (chapitre 3) afin de mieux saisir les enjeux des projets de valorisation pour les institutions patrimoniales ainsi que pour définir des pistes possible et concrètes pour le projet Kunz. Cette réflexion fait l'objet du dernier chapitre.

⁵⁵ Sur ces question on renvoie à GIZZI, « Open Licensing et patrimoine. », *art. cit.*, 2020.

⁵⁶ D'après la discussion avec Eloi Contesse du Centre iconographique de la BGE. Cet aspect est mis en avant dans EDWARDS et MORTON (éds.), *Photographs, museums, collections, op. cit.*, 2015.

⁵⁷ Sur cet aspect, on renvoie aux réflexions du chapitre 2.

4. Théorie et pratique de la valorisation d'archives photographiques : bilan et solutions

Ce dernier chapitre a pour objectif de revenir sur les aspects théoriques de la valorisation, évoqués au chapitre 3, et de les mettre en perspective avec les résultats de l'analyse comparative du chapitre 4, afin d'en tirer un bilan conclusif. Cet effort de synthèse entre théorie et pratique permettra de confirmer ou de nuancer certains postulats du chapitre 3, et d'insister sur des aspects peu ou pas pris en compte, notamment l'importance du financement institutionnel et les aspects visuels dans les stratégies de valorisation, ainsi que la forte interdépendance entre les diverses tâches du processus qui invitent à penser le projet de valorisation comme un système circulaire et non linéaire. Le bilan permettra l'élaboration d'un concept de valorisation pour le projet Kunz et ses applications pratiques possibles, en lien avec le contexte institutionnel nyonnais et suisse.

4.1 Valoriser : un système circulaire et intégré dans la pratique

Le projet de valorisation a un début et une fin, au moins dans sa version « politique », qui sert à décrocher des financements exceptionnels et permet le démarrage du travail. La valorisation est donc un moment particulier qui, grâce à des interventions extraordinaires, permet des actions fortes comme des expositions, des rencontres, des recherches et des échanges. Le tout est finalisé à faire sortir de l'« oubli » des documents trop longtemps abandonnés dans les archives. La valeur de ces documents est déjà reconnue. Il est question de les faire connaître à la collectivité.

Mais la réalité des projets de valorisation, ainsi que les défis qu'ils soulèvent, obligent à les appréhender comme des systèmes circulaires et solidaires, dans lesquels il n'y pas un véritable point de départ, ni de valeurs absolues et universelles, et où chaque partie contribue au bon fonctionnement du tout. Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier cette vision.

Un projet de valorisation reste une intervention forte et ponctuelle surtout économiquement, mais elle s'insère dans un système administratif qui a ses mécanismes, ses tâches, ses ressources et ses coûts (chapitre 1). Le projet de valorisation doit pouvoir entrer dans ce système, s'y intégrer et durer le plus longtemps possible, tout en y apportant idéalement de l'innovation et des bénéfices. Ceci permet d'envisager de nouveaux projets pour le futur.

Un projet de valorisation doit donner de la valeur à quelque chose qui a du potentiel. La pratique montre, en réalité, que ce n'est pas seulement la qualité des photographies qui détermine le succès des projets de valorisation, mais aussi la qualité et l'ampleur de l'investissement¹⁷⁷. Cet aspect ressort avec force de l'analyse comparative des sites Web, qui montre que l'intérêt et l'attractivité des documents peut être influencée par la qualité des dispositifs, la qualité des données descriptives, les possibilités de recherche et surtout par la qualité graphique de la visualisation, sans oublier le potentiel des

¹⁷⁷ AGENCE DU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'ÉTAT (APIE), « Quelle stratégie pour la valorisation d'un fonds photographique? », *art. cit.*, p. 9.

parcours thématiques. Ainsi, c'est l'expérience offerte en termes de découvertes, d'émotions et de connaissances, qui rend un projet de valorisation intéressant. Il faut en conséquence investir dans des opérations archivistiques classiques autant que dans les dispositifs de présentation et de diffusion. Surtout, les exemples montrent à quel point un travail de réflexion et de définition des objectifs en amont s'avère nécessaire. Ce travail va avoir une conséquence directe sur l'ensemble du processus. Il va rendre efficace ou non un projet de valorisation, plus que la valeur « universelle » du contenu.

Ce constat invite à porter sur le projet Kunz une vision d'ensemble où chaque poste et chaque événement contribuent au bon fonctionnement du tout. Surtout il encourage, à un moment historique où les études montrent une plus grande intégration des expériences culturelles, physiques et virtuelles¹⁷⁸, un investissement dans le domaine digital. Cet investissement aura des retombées très positives pour les musées de Nyon¹⁷⁹.

Valoriser signifie intervenir à tous les niveaux du processus, la conservation, le catalogage, la numérisation, la diffusion, le site Web et les expositions. Ce qui implique, au final, que les tâches de base du travail archivistique vont dépendre de plus en plus, dans le futur, des réflexions stratégiques sur les objectifs de valorisation¹⁸⁰, autrement dit aux différents types d'exploitation des archives et des collections et dans la perspective ouverte par les théories exposés au chapitre 2. Cette exploitation doit être considérée comme dépendante des besoins et des usages du public, mais aussi des inputs provenant des besoins professionnels, institutionnels et politiques.

4.2 Valorisation et archives numériques : rôles et perspectives pour les professionnels du patrimoine

La réflexion théorique (chapitre 3) a permis de définir un cadre général de problématiques et de questionnements liés à la valorisation des archives, ainsi que des injonctions pour des solutions possibles. Les auteur.e.s cité.e.s dans le présent travail invitent à considérer les archives du point de vue de l'exploitation, à s'ouvrir à la collaboration et à la relation avec le public afin de décloisonner le savoir et les pratiques archivistiques. Les archives sont alors pensées comme lieu dynamique, vivant et complexe, construit dans l'interaction et de manière collective.

L'ouverture et l'insertion des archives et des archivistes dans les dynamiques sociales, et notamment dans un environnement numérique, posent, comme mentionné au chapitre 3, des questionnements importants sur le futur et le rôle des archives, des archivistes, et plus généralement des lieux de conservation patrimoniale.

¹⁷⁸ Voir BOUDJEMA, « L'éducation muséale en ligne : entre savoir réticulaire, coopération et standardisation », *art. cit.*, 2019 ; BAUJARD, *Environnement numérique et musées*, *op. cit.*, 2019. EIDELMAN, *Inventer des musées pour demain*, *op. cit.*, 2017, p. 103.

¹⁷⁹ Les enquêtes, dans le domaine du numérique et de la mise à disposition des documents en ligne, montre que globalement ces politiques ont des retombées positives pour les institutions et favorisent même la consultation de documents analogiques, voir GIZZI, « Open Licensing et patrimoine. », *art. cit.*, 2020, p. 173.

¹⁸⁰ Selon Nicole Peduzzi du projet PIA, sans un projet de valorisation il est inutile de numériser des documents d'archives. Dans ce sens aussi, voir LE MEE et DE MONDENARD (éds.), *Vade-mecum. Prise en main d'un fonds de photographies*, *op. cit.*, 2016, p. 29.

Dans un contexte où nombre d'utilisateurs.trices s'approprient et réutilisent les documents numériques, diffusés et partagés par de grandes plateformes (Wikimedia, Europeana), quelles fonctions et quel avenir réservé aux professionnels ? Faut-il admettre que leur rôle va inévitablement se diluer (et se réduire) à l'intérieur des logiques de diffusion ? Ou au contraire doivent-ils.elles se transformer en un.e nouvel.le archiviste/conservateur.trice numérique et humaniste, pour affirmer leur rôle de spécialiste et de médiateur.trice d'une masse d'objets numériques en expansion, qui risque sans lui.elle de perdre leur intelligibilité¹⁸¹ ?

La présente recherche n'a pas la prétention de trancher ce dilemme. À partir des analyses tout au long de ce travail sur la valorisation, entre théorie et cas pratiques, elle s'efforce de nourrir quelques pistes de réflexion pour enrichir le débat.

Comme rappelé au début du chapitre 3, la distinction entre *diffusion* et *valorisation* est un point de départ nécessaire pour mieux comprendre le champ d'action des archives et des institutions patrimoniales. Elle sert également pour comprendre les phénomènes culturels actuels. La distinction renvoie en effet à deux démarches différentes et complémentaires. La diffusion s'apparente plus globalement à l'exercice d'*information*, alors que la valorisation à l'effort de *connaissance*¹⁸². De cette différenciation découle une série de constats, confirmés par les études de cas, sur l'importance du travail institutionnel pour la valorisation et donc pour la transmission de la connaissance, qu'il soit d'un centre d'archives, d'une bibliothèque, d'un musée ou d'une université. Rappeler ces éléments permet donc d'éviter de confondre information et connaissance, diffusion et la valorisation, et enfin rôle institutionnel et dynamiques de partage des données via internet. Comme le rappelle Peppino Ortoleva, il ne suffit pas de faire circuler des données et de les partager pour qu'elles génèrent de la connaissance. Au même titre qu'il ne suffit pas de conserver des données, numériques ou analogiques, pour que la connaissance soit préservée. Faire la part des choses, entre diffusion-information et valorisation-connaissance, permet de mieux apprécier le rôle de médiateur des institutions patrimoniales, et du monde académique, dans le domaine numérique et dans le contexte médiatique d'internet¹⁸³.

L'analyse des exemples, et nos discussions avec les professionnel.le.s, ont confirmé à quel point les projets de valorisation demandent à la fois de l'expertise, de l'argent et du temps¹⁸⁴. Cet effort n'est possible que dans le cadre de financements publics et d'institutions sensibles aux enjeux de transmission culturelle et du savoir. Les documents numérisés et disponibles sur les sites Web, leurs présentations, l'indexation et les descriptions, leur organisation en parcours thématiques, sont autant d'opérations qui demandent un travail conséquent en amont, et une connaissance approfondie des objets valorisés. Dans le cas de la photographie, et surtout des photographies anciennes, cette dimension d'expertise est d'autant plus importante que les photographies sont

¹⁸¹ Divers auteurs, qui ont participé à l'ouvrage collectif *Vers un nouvel archiviste numérique*, insistent sur l'importance et la centralité du savoir humaniste dans le contexte numérique, un savoir qui doit être actualisé et surtout redéfini dans un échange interdisciplinaire. Voir FREY et TRELEANI, *Vers un nouvel archiviste numérique*, op. cit., 2013, pp. 9-17.

¹⁸² Peppino Ortoleva distingue les deux opérations : l'information est une opération qui consiste à transférer des données d'un émetteur à un récepteur, être humain ou machine. La connaissance est plus complexe et implique un travail d'appropriation et de mise en relation d'un savoir avec d'autres savoirs afin de produire de nouvelles idées, ou des instruments qui permettent d'interpréter la réalité. Voir PEPPINO, *Il secolo dei media*, op. cit., 2010, p. 85.

¹⁸³ Ibid., p. 87.

¹⁸⁴ Sur l'importance du temps dans les pratiques de connaissance, voir Ibid., p. 88.

difficile accès sans la connaissance du contexte historique, ainsi que des pratiques et des techniques du métier de photographe¹⁸⁵.

Ce travail d'expertise s'insère et profite des techniques informatiques pour offrir des résultats en accord avec les exigences d'espaces médiatiques et de communication globalisés. Reste que ce travail en amont risque de s'effacer au profit d'une vision technicienne, qui réduit la connaissance à la simple diffusion et circulation de données. On pourrait alors reprocher aux institutions patrimoniales de communiquer davantage sur la mise en exergue de ce travail accompli souvent dans l'ombre, et les inviter à renseigner le public sur l'histoire des fonds et des collections, sur les étapes des projets de valorisation et de mise en ligne, comme des éléments centraux et points de départ pour toute appréciation des objets conservés et mis en circulation¹⁸⁶. Cette attitude aurait l'avantage de clarifier les tâches et les rôles des agents patrimoniaux tout en favorisant les réappropriations et réutilisations des documents historiques par le public. Comme le montrent les exemples analysés, la diffusion et la valorisation cohabitent et sont souvent des actions complémentaires, qui peuvent s'encourager mutuellement¹⁸⁷, pour autant que les deux actions soient bien appréciées dans leur fonction et leur portée.

4.3 Le projet Kunz : du concept de valorisation à sa mise en pratique

La réflexion sur le projet Kunz s'est nourrie tout au long de la recherche par un double cheminement, théorique et d'analyse de cas pratiques, autour de la notion de valorisation. Il a permis de définir un cadre d'action précis, avec ses défis et ses enjeux, ainsi qu'un ensemble d'enseignements utiles pour la réalisation du projet. Avant l'évocation de solutions concrètes, tentons de définir un concept de valorisation, adapté au contexte nyonnais. Plus que d'autres exemples, le projet PIA et de la Plateforme¹⁴¹⁸ ont montré la pertinence et la force d'une telle démarche conceptuelle.

Des objectifs au concept de valorisation

Le concept de valorisation, à l'image d'un plan architectural, doit articuler les objectifs du projet Kunz avec l'ensemble des réflexions précédentes à l'intérieur d'une vision globale. Surtout il doit mettre en relation trois entités essentielles : les institutions, les objets (les photographies) et le public dans un contexte médiatique numérique. D'une série de rôles et fonctions attribués à chaque entité et leurs interrelations, vont prendre corps deux programmes de valorisation directement inspirés par les réflexions qui ont dirigé notre travail.

Le premier programme a une visée éducative et de connaissance. Il s'agit de mettre en valeur le travail institutionnel de conservation et de médiation. Le but est de réfléchir, à travers l'expérience professionnelle et de spécialistes, à la nature des objets, leurs significations à travers leurs parcours, du producteur au public via les archives, selon les trois temps d'Anne Klein analysés au chapitre 3 et les temps contradictoires des Webdocumentaires d'histoire du chapitre 4, mis en lumière par Guillaume Saulez.

¹⁸⁵ ENGLER Claudia, « Vorwort », in MOEGLE Jean et BURGERBIBLIOTHEK BERN (éds.), *Der Berner Fotopionier Jean Moeglé: Berge, Hotels und Salons*, Bern, Stämpfli, 2012 (Passepartout), p. 7.

¹⁸⁶ Le projet PIA est instructif dans sa manière transparente de se construire et de se définir.

¹⁸⁷ GIZZI, « Open Licensing et patrimoine. », *art. cit.*, 2020, p. 166.

Qu'est-ce qu'une photographie, que sont des archives et quelles sont leurs fonctions ? Comment changent-elles dans le temps ? Comment analysons-nous ces documents aujourd'hui ? Voici les interrogations qui vont stimuler le travail de ce programme. Le deuxième programme a pour objectif la mise en valeur des photographies Kunz à travers leur réappropriation par le public. Démarche semblable à la première, elle doit favoriser d'autres formes de connaissances, mémorielle, artistique et autres. Elles vont servir la création de liens socio-culturels pour donner à penser le présent en réactivant les photographies du passé. Inspiré par les démarches participatives, ce volet de valorisation doit trouver un juste équilibre entre directives institutionnelles et autonomie du public.

L'agencement de ces deux programmes sera réalisé grâce à un dispositif Web, imaginé comme lieu idéal de rencontre entre la démarche de médiation institutionnelle et la participation et réappropriation du public. La définition de l'outil Web mérite quelques précisions, car il est une dimension essentielle de la valorisation, comme la théorie et la pratique l'illustrent.

Au commencement était la « base de données »

Le cœur du projet devra reposer sur une base de données de qualité. Cet aspect mérite d'être souligné car cet impératif ressort des discussions avec les professionnels¹⁸⁸ et a été confirmé par l'analyse comparative. La base de données permet à la fois d'informer sur les objets, de garder et de conserver les métadonnées sur le long terme, via d'éventuelles migrations, contrairement à l'interface Web dont la durée de vie dépend plus fortement des changements technologiques et des modes et goûts du moment. Aussi la base de données permet de garantir les deux opérations complémentaires de diffusion et de valorisation. Au vu des exemples analysés, ce serait une erreur de ne pas exploiter ces deux perspectives en étant bien conscient de la différence entre les deux démarches et leurs fonctions.

Comme elle doit être pensée et enrichie en fonction des usages, il est important de penser la base de données en même temps que sont définies les stratégies d'utilisation, donc de diffusion et de valorisation.

La « modulation » des programmes de valorisation

La définition et la solution envisagées ici pour la mise en ligne des deux programmes de valorisation décrits en début de chapitre se sont inspirées d'expériences Web originales et innovantes, telles que la Plateforme¹⁴¹⁸, le projet PIA et Europeana, tout comme du modèle des musées et de leurs expositions, physiques et numériques.

Le site Web du projet Kunz devra accueillir simultanément les deux programmes selon deux logiques et modalités différentes. Le site Web doit donc être pensé comme une macro-structure, à l'image d'un bâtiment, qui doit pouvoir abriter un certain nombre de *modules* de valorisation, tels des expositions. D'un côté les modules de *médiation* (premier programme), issus du travail institutionnel et académique, qui jouent le rôle d'expositions permanentes, au vu de leur caractère didactique, informatif et de transmission de connaissances fondamentales. Leur contenu pourra néanmoins faire

¹⁸⁸ En particulier les discussions avec Eloi Contesse, Benoît Boretti, Roberta Padlina, Guillaume Soulez et Manuel Sigrist.

l'objet de mises à jour et renouveau. De l'autre côté, les modules de *réappropriation citoyenne* (deuxième programme) qui, tels des expositions temporaires, seront accueillis durant un temps limité, puis archivés ensuite. L'idée est de favoriser un renouvellement des visions et des expériences avec les objets, et de donner la possibilité à divers acteurs.trices de prendre part au projet. Ces expositions pourront être le résultat de démarches artistiques, d'une expérience menée dans le milieu scolaire, d'un travail de mémoire sur les images, et plus encore. Une commission devra être mise en place et un appel à projets devra être lancé, afin de concrétiser ce volet. De manière générale, tous les modules doivent être pensés comme des instruments de communication adaptés à l'âge numérique, multi-médiatiques voire interactifs (voir le schéma général, à la page suivante).

Il revient à l'utilisateur.trice, en fin de compte, de faire son chemin à l'intérieur de l'ensemble de l'offre, entre la navigation dans la base de données en mode *recherche*, ou l'expérience, la découverte et les apprentissages à travers les modules de valorisation.

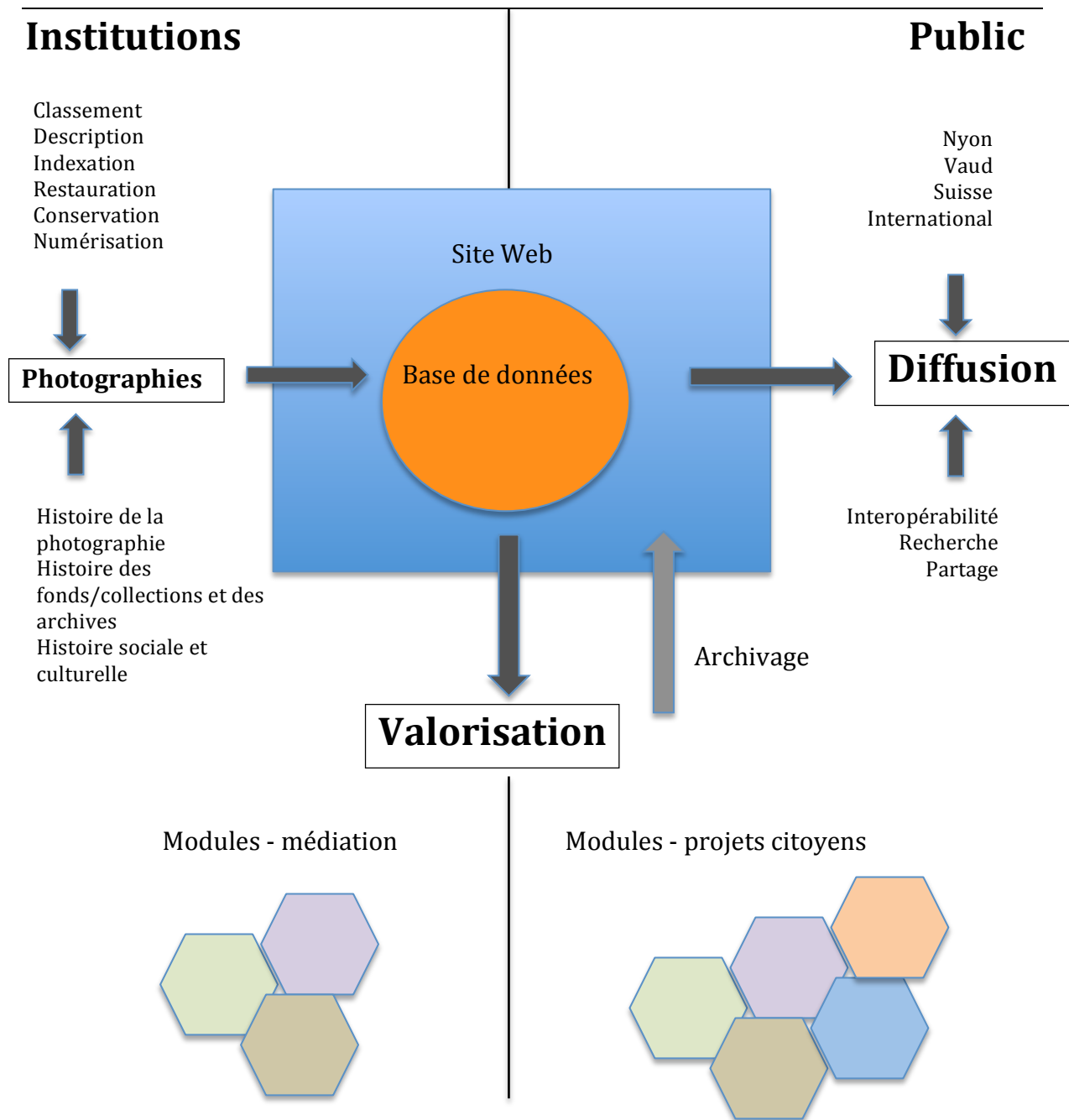


Schéma du concept de valorisation

Réalisation et solutions concrètes

La réalisation du concept de valorisation va dépendre, en dernière instance, des décisions de la Ville de Nyon, de sa volonté de prendre en compte l'ensemble du projet et ses coûts. Dans le premier chapitre, l'étude a mis en lumière les différents défis et problèmes que le projet Kunz doit résoudre, notamment dans le domaine numérique. Les limites du système informatique du Centre des collections, ainsi que le manque de personnel. A la lumière des réflexions menées tout au long de ce travail, en particulier en lien avec les enjeux de la valorisation numérique et grâce à l'apport des conseils de professionnel.le.s¹⁸⁹, trois solutions sont ici brièvement exposées :

1. La première solution est ambitieuse et envisage de tout gérer à l'intérieur des institutions communales, en changeant le logiciel informatique du Centre des collections. Cette solution implique des coûts importants au niveau informatique et du temps de travail, pour la migration des données, et pour créer ensuite une nouvelle interface capable de répondre aux exigences de qualité (interopérabilité, accès, dispositif de visualisation, exploitation des images). L'investissement représente à la fois un risque à cause des coûts d'entretien et de gestion, mais aussi l'occasion d'une innovation pour faire entrer le Centre des collections de plein pied dans l'ère de la culture numérique. Cette solution exige, plus qu'un investissement financier, un changement de perspective qui doit être bien évalué afin d'impliquer le personnel des musées et du Service de la culture dans la transformation numérique.
2. La deuxième solution est moins ambitieuse. Elle préconise la dissociation de la *diffusion* et de la *valorisation*. Pour répondre aux exigences de valorisation, la Ville de Nyon pourra, via une agence externe, demander la conception et la réalisation d'un site Web spécifique pour le projet, et héberger sa base de données dans Memobase. Cette solution a l'avantage de déléguer à Memoriav la gestion onéreuse de la mise à disposition des données en ligne, en garantissant les standards de qualité et de conservation à long terme. Ce gain de temps et d'argent permettra à la Ville de Nyon d'investir uniquement dans l'élaboration du site Web, qui pourra extraire les images directement de Memobase. Les désavantages de cette option sont considérables. Memobase ne peut héberger que des images et de films, à l'heure actuelle, ce qui limite l'exploitation multimédia du projet Kunz. Aussi, la Ville de Nyon se verrait ainsi dépossédée de la base de données en ligne, sur laquelle elle ne pourra pas intervenir directement, pour l'implémenter ou la modifier. Le site Web, pour sa part, a une durée de vie limitée et est destiné à se transformer relativement vite, voire à disparaître en fonction des évolutions d'internet, ce qui génèrera des frais à moyen terme.
3. La dernière solution se profile comme un compromis. Elle consiste à espérer une évolution et un perfectionnement du logiciel Micromusée, qui puisse améliorer les performances de mise en ligne et atteindre les standards d'interopérabilité. Dans cette perspective, le projet risque d'être tributaire des limites du logiciel et de devoir s'adapter à celui-ci, au risque de revoir à la baisse ses ambitions de valorisation en

¹⁸⁹ Benoît Boretti du Centre des collections, Roberta Padlina de Memoriav et Manuel Sigrist de Photo Elysée.

ligne. Ceci poussera à chercher des solutions alternatives, comme la création d'un site Web complémentaire.

Dans tous les cas, il est préférable d'élaborer un prototype afin d'explorer et expérimenter le projet de valorisation¹⁹⁰. À partir de ce modèle la meilleure solution technique, économique, scientifique et institutionnelle, pourra être prise.

¹⁹⁰ Selon le conseil de Manuel Sigrist.

Conclusions

L'étude du projet Kunz et de ses enjeux a permis d'étayer notre vision des changements en cours dans la profession d'archiviste. Surtout elle a montré qu'une perspective critique ainsi qu'une vision globale aident à mettre à distance les problèmes et à les appréhender de manière efficace et constructive.

Aujourd'hui, une telle démarche appelle un positionnement critique face à des phénomènes du monde numérique qui interrogent, comme l'explosion documentaire, les réappropriations illicites, le piratage des documents, ou un modèle de communication basé sur la rapidité et la fluidité des contenus. À ce niveau, les institutions patrimoniales peuvent et doivent jouer un rôle central, en transmettant leurs savoirs et leurs pratiques, grâce à l'attention et le soin portés aux documents. Leur rôle ne doit pas s'arrêter là. Nombre d'auteur.e.s ont raison d'inviter les professionnel.le.s à s'ouvrir aux changements pour saisir le potentiel du Web et à transformer la profession archivistique pour aller à la rencontre du public. L'analyse de sites Web a montré que ces changements sont déjà en cours, par un effet de mode et par choix. Elle a confirmé que les institutions n'ont pas à craindre que l'importance de leur rôle dans la société soit effacée.

À l'échelle locale, la même réflexion s'applique au projet Kunz. L'élaboration d'un projet de valorisation de photographies doit prendre en compte un nombre important de paramètres et de contraintes : techniques, économiques, politiques, sociales et scientifiques. Ici s'imposent, malgré tout, les mêmes défis qu'à plus grande échelle, entre innovation et conservation, à l'intérieur des institutions, et dans la participation collective à la production culturelle et la transmission classique du savoir.

L'espoir est d'avoir contribué à stimuler la réflexion archivistique, et à apporter des outils utiles pour la prise de décision sur la définition du projet Kunz, au sein de la Ville de Nyon.

Bibliographie

- AASBØ Kristin, KLIJN Edwin et SEPIA WORKING GROUP ON DESCRIPTIVE MODELS FOR PHOTOGRAPHIC COLLECTIONS (éds.), *SEPIADES: recommendations for cataloguing photographic collections*, Amsterdam, European Commission on Preservation and Access, 2003.
- AGENCE DU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'ÉTAT (APIE), « Quelle stratégie pour la valorisation d'un fonds photographique? », *Ressources de l'immatériel. Cahier pratique*, s. d.
- AUDUNSON Ragnar Andreas, ANDRESEN Herbjørn, FAGERLID Cicilie et al. (éds.), *Libraries, archives and museums as democratic spaces in a digital age*, Berlin ; Boston, De Gruyter Saur, 2020.
- BAUJARD Corinne, *Environnement numérique et musées*, Cachan, Lavoisier, 2019.
- BOUDJEMA Cédric, « L'éducation muséale en ligne : entre savoir réticulaire, coopération et standardisation », *Les Cahiers du numérique* 15 (1-2), Cachan, 2019, pp. 119-143.
- CARDIN Martine, « La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.
- CARDIN Martine, LEMAY Yvon et KLEIN Anne, « Avant-propos: L'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique », *Archives* 45 (1), 2013, pp. 5-10.
- CASEMAJOR Nathalie, « La participation culturelle sur Internet : encadrement et appropriations transgressives du patrimoine numérisé », *Communication & langages* 171 (1), Paris, 2012, pp. 81-98.
- CHABIN Marie-Anne, *Archiver, et après ?*, Paris, Djakarta éd, 2007.
- CHARBONNEAU Normand et ROBERT Mario (éds.), *La gestion des archives photographiques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001.
- CHAVE Isabelle, « Pourquoi valoriser les archives ? La problématique en 2010 », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.
- CLAERR Thierry et WESTEEL Isabelle, *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2010 (La boîte à outils).
- COUTAZ Gilbert, *Archives en Suisse: conserver la mémoire à l'ère numérique*, Première édition, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2016 (113).
- COUTURE Carol (éd.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999.
- COUTURE Carol et LAJEUNESSE Marcel, *L'archivistique à l'ère du numérique: les éléments fondamentaux de la discipline*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.

- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et al., *Historiographies: concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010.
- DUNANT GONZENBACH Anouk et FLÜCKIGER Pierre, « Suivez le lapin blanc ! L'archiviste à la croisée des chemins ? », in: SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2015.
- EDWARDS Elizabeth et MORTON Christopher A. (éds.), *Photographs, museums, collections: between art and Information*, London; New York, Bloomsbury Academic, an imprint of Bloomsbury Publishing Plc, 2015.
- EIDELMAN Jacqueline, *Inventer des musées pour demain: rapport de la Mission Musées XXIe siècle rapport au Ministre de la culture et de la communication*, Paris, Impr. de la Direction de l'information légale et administrative, 2017.
- FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Ed. du Seuil, 1997 (Points. Histoire H233).
- FOTOBÜRO BERN et MEMORIAV, *Fonds photographiques dans les archives, bibliothèques, musées et centres de documentation en Suisse*, Berne, 2014.
- FOURNIER Caroline, « Conserver et valoriser le patrimoine cinématographique aujourd'hui :... », *arbido* (4), 2020.
- FREY Valentine et TRELEANI Matteo, *Vers un nouvel archiviste numérique*, Paris [Bry-sur-Marne], l'Harmattan INA éd, 2013.
- GIZZI Chiara, « Open Licensing et patrimoine.: Enjeux, contraintes légales et opportunités de l'accès numérique dans le contexte des archives et collections spéciales en bibliothèque », *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis* 6 (1), 09.07.2020, pp. 150-181. En ligne: <<https://doi.org/10.18755/iw.2020.8>>.
- HIRAUX Françoise, « La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.
- HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.
- KATTNIG Cécile, *Gestion et diffusion d'un fonds d'images*, Paris, ADBS Nathan, 2002 (128).
- KETELAAR Eric, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 82 (2), Nanterre, 2006, pp. 65-70.
- KLEIN Anne, *Archive(s), mémoire, art: éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019.
- LE MEE Isabelle-Cécile et MONDENARD Anne DE (éds.), *Vade-mecum. Prise en main d'un fonds de photographies*, Ministère de la culture, Paris, 2016.

- LEMAY Yvon, « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », in: HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds.), *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2012.
- LITS Marc, « “Les nouveaux rapports à l’information. Instantanéité, réseaux, partages...” », in: SERVAIS Paul (éd.), *L’archive dans quinze ans: vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L’Harmattan, 2015 (Publications des Archives de l’Université catholique de Louvain 33).
- MATHYS Nora, LEIMGRUBER Walter et VOELLMIN Andrea (éds.), *Über den Wert der Fotografie: zu wissenschaftlichen Kriterien für die Bewahrung von Fotosammlungen*, Baden, Hier+Jetzt, 2013.
- MEMORIAV, *Recommandations Photo*, Berne, 2017.
- MOEGLE Jean et BURGERBIBLIOTHEK BERN (éds.), *Der Berner Fotopionier Jean Moeglé: Berge, Hotels und Salons*, Bern, Stämpfli, 2012 (Passepartout).
- PEPPINO Ortoleva, *Il secolo dei media*, Il Saggiatore, 2010.
- QUINCHE Nicolas, *Mémoires d’un cocher-voiturier: Louis Kunz (1832-1900)*, Yens sur Morges, Ed. Cabédita, 2004.
- ROUSSEAU Jean-Yves, COUTURE Carol et ARES Florence, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l’Université du Québec, 1994 (Collection Gestion de l’information).
- SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L’archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-L’Harmattan, 2015.
- SMITH Frédéric, « La collection, unité archivistique à définir: l’exemple des archives photographiques », *Archives* 40 (1), 2008, pp. 15-26.
- SOULEZ Guillaume, « Le moment du choix », *Revue française des sciences de l’information et de la communication* (10), 01.01.2017. En ligne: <<https://doi.org/10.4000/rfsic.2682>>, consulté le 14.10.2022.
- WINAND Annaëlle, « L’archiviste dans la société numérique : apprendre des pratiques en marge. Le cas du cinéma de réemploi », in: SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L’archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l’Harmattan, 2015.
- YANTE Jean-Marie, « Les nouvelles responsabilités des archivistes. Éclatement ou repositionnement du métier ? », in: SERVAIS Paul et MIRGUET Françoise (éds.), *L’archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-La-Neuve, Academia-l’Harmattan, 2015.

Annexe

Grille d'analyse pour les sites Web

Descriptifs	Nom de l'institution :		Institution (type) :		
	url :		nombre de collections/fonds :		
Analyse	0	1	2	3	Commentaire
Présentation					
Qualité des métadonnées					
Qualité de la recherche					
Parcours thématiques					
Politique d'accès					
Histoire du fonds / de la collection					
Autre					